

Sur les chemins de Marennes Oléron


d'Île
Oléron
bassin de
Marennes

NATURE

Faune, flore, marais,
massifs forestiers, estrans...

ARCHITECTURE

PETIT PATRIMOINE



0,50 €

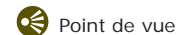
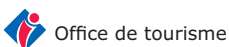
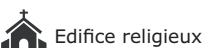
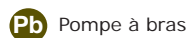


▶ Les bonnes pratiques pour la randonnée

- La nature du bassin Marennes Oléron est belle et sauvage, **ne jetez pas vos déchets.**
 - **Soyez le plus discret possible** quand vous passez près d'animaux.
- Les fleurs sont encore plus belles dans les champs que dans des vases, **ne les cueillez pas.**
 - Le temps change vite, soyez prévoyants.
Pensez à prendre des vêtements de pluie et de l'eau.
- Respectez le travail des agriculteurs et des vignerons.
Ne vous servez pas dans les champs.
Privilégiez les marchés !
- **Refermez les barrières après votre passage.**

Dans le Bassin de Marennes, une signalétique spécifique vous permettra de vous repérer et d'indiquer, en cas d'accident, votre situation précisément grâce à des bornes numérotées.

Légende :



BIENVENUE

à tous sur les circuits de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes



Ce guide a été conçu afin de vous aider à découvrir nos sentiers du petit patrimoine de Marennes-Oléron.

A pied ou à vélo, laissez-vous charmer par les marais, les massifs forestiers, la faune, la flore, et un patrimoine de caractère.

Au fil des circuits, nous vous proposons des haltes pour admirer les paysages et le savoir-faire des hommes.

Bonne balade !

Circuits réalisés à l'initiative du Pays Marennes Oléron en partenariat avec l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes, les communes et les Communautés de Communes du bassin de Marennes et de l'île d'Oléron.

p. 2-3

Cartes de l'île d'Oléron
et du bassin de Marennes

p. 4-5

▶1 Le Gua
" Le chemin des saloches "

p. 6-7

▶2 Nieulle-sur-Seudre
" Le chemin des marais "

p. 8-9

▶3 Saint-Sornin
" Balade dans les marais
de Saint-Sornin à Broue "

p. 10-11

▶4 Saint-Just-Luzac
" Le chemin des hameaux "

p. 12-13

▶5 Hiers-Brouage
" Au détour des marais "

p. 14-15

▶6 Marennes
" Les chemins de la campagne
marennaise "

p. 16-17

▶7 Bourcefranc-Le Chapus
" Le grand tour "

p. 18-19

▶8 Saint-Trojan-les-Bains
" Du balnéaire
à l'inspiration des peintres "

p. 20-21

▶9 Le Grand-Village-Plage
" Sel et Mimosa "

p. 22-25

Le Château d'Oléron
▶10 " Le chemin des remparts "
▶11 " L'aventure ostréicole "

p. 26-27

▶12 Dolus d'Oléron
" En pleine nature "

p. 28-29

▶13 Saint-Pierre d'Oléron
" St-Pierre d'Oléron, authentique
et pittoresque "

p. 30-33

Saint-Georges d'Oléron
▶14 " Le chemin du saunier "
▶15 " De la vigne à la mer "

p. 34-35

▶16 La Brée-les-Bains
" L'histoire du village "

p. 36-37

▶17 Saint-Denis d'Oléron
" Le circuit des vieux puits "

p. 38-41

Courses d'orientation
▶18 Le Château d'Oléron
" La citadelle "
▶19 Saint-Georges d'Oléron
" Les Prés Valet "

p. 42-45

Circuits pédestres de l'O.N.F.
▶20 La forêt domaniale de
Saint-Trojan-les-Bains
▶21 La forêt domaniale
des Saumonards

Saint-Denis d'Oléron

île d' OLÉRON

▶17

La Brée-les-Bains

▶16

▶15

Saint-Georges d'Oléron

▶19

▶21

▶14

Boyardville

Saint-Pierre d'Oléron

▶13



La Cotinière

Dolus d'Oléron

▶12

Le Château d'Oléron

▶10

▶18

▶9

▶11

Le Grand-Village-Plage

Petit Village

Saint-Trojan-les-Bains

▶20

▶8

- ▶8 "Du balnéaire à l'inspiration des peintre "
- ▶9 "Sel et Mimosa "
- ▶10 "Le chemin des remparts"
- ▶11 "L'aventure ostréicole"
- ▶12 "En pleine nature "
- ▶13 "St-Pierre d'Oléron, authentique et pittoresque"
- ▶14 "Le chemin du saunier"
- ▶15 "De la vigne à la mer"
- ▶16 "L'histoire du village"
- ▶17 "Le circuit des vieux puits "
- ▶18 Course d'orientation
"La citadelle "
- ▶19 Course d'orientation
"Les Prés Valet "
- ▶20 Circuits pédestres de
la forêt domaniale de Saint-Trojan-les-Bains
- ▶21 Circuits pédestres de
la forêt domaniale des Saumonards

Bassin de MARENNES



- ▶ 1 "Le chemin des saloches"
- ▶ 2 "Le chemin des marais"
- ▶ 3 "Balade dans les marais de Saint-Sornin à Broue"
- ▶ 4 "Le chemin des hameaux"
- ▶ 5 "Au détour des marais"
- ▶ 6 "Les chemins de la campagne marennaise"
- ▶ 7 "Le Vieux Chapus"

“ Le CHEMIN des SALOCHES ”

7 km

Départ et arrivée : Petite place centrale de Saint-Martin, rue de l'Amiral Renaudin



1 La maison de l'Amiral Renaudin (XVIII^{ème}, XIX^{ème})

Propriété privée (n° 12)

Jean-François Renaudin est né à Saint-Martin (1750 - 1809). Il commandait en 1794 le vaisseau « le Vengeur du peuple » qui sombra la même année après une bataille (9 prairial an II) contre les anglais. Cette dernière est entrée dans la légende. Fait prisonnier puis libéré, il prit sa retraite en 1802 et finit sa vie à Le Gua.



→ Poursuivez votre chemin sur 50 m jusqu'aux marais.

2 Les « saloches » (propriétés privées)

Ces petits abris de pierres appelés aussi « tourettes » ou « gabirottes » se dressent au milieu des marais. Ces abris ont-ils servi aux « gabelous », douaniers qui surveillaient le chargement du sel, ou étaient-ils tout simplement des poulaillers ?



→ Tournez à gauche et prenez le petit chemin qui contourne le village le long des fossés. Soyez prudents !

→ Au bout du chemin, continuez tout droit et tournez à droite, route de Souhe. Cette route traverse les marais. Vous pouvez apercevoir les « saloches » sur votre droite et de nombreuses « barrières » typiques des marais, sur votre gauche.

3 Les barrières

Ces « barrières » avec traverses et montants en bois ou en pierre (blocs monolithes) ferment l'entrée ou le pas des champs.



→ En arrivant à Souhe, prenez à droite la rue des Marais Neufs, puis tout de suite à gauche. Suivez la route jusqu'à une petite place où l'on aperçoit un préau accolé à une maison à étage (l'ancienne école du village). Empruntez ensuite la rue du Pigeonnier, puis tournez à droite dans la rue du Temple.

4 L'ancien temple (propriété privée)

Au n° 64 de cette rue se trouve l'ancien temple dont on peut encore apercevoir des éléments (fenêtres). Transformé en maison d'habitation, il témoigne d'une forte présence protestante. Sa taille par rapport au village souligne l'importance que revêt le lieu de culte à cette époque.

→ Au bout de la rue du Temple, poursuivez tout droit rue des Marais Neufs. Continuez en tournant à gauche jusqu'à la mare de la Casse d'Essert. Longez la mare aux canards et allez tout droit en direction des marais.

→ Tournez à gauche, et suivez la route goudronnée le long des marais. A droite, un magnifique point de vue sur les rives de la Seudre, d'où l'on aperçoit le village de l'Eguille (petit clocher pointu) et en face la butte boisée de Monsanson.

→ Poursuivez à gauche en direction de Souhe.

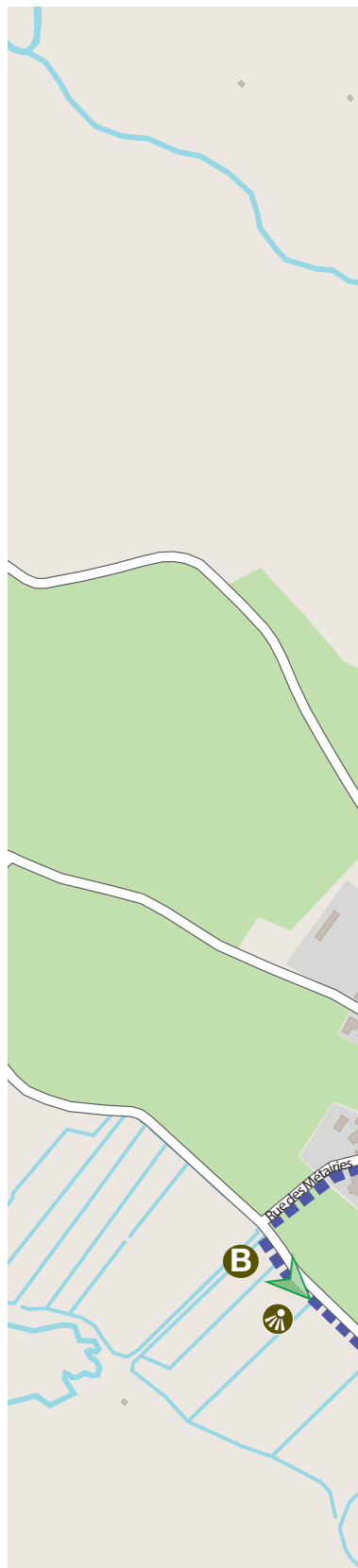
5 Le cimetière de Souhe (communal)

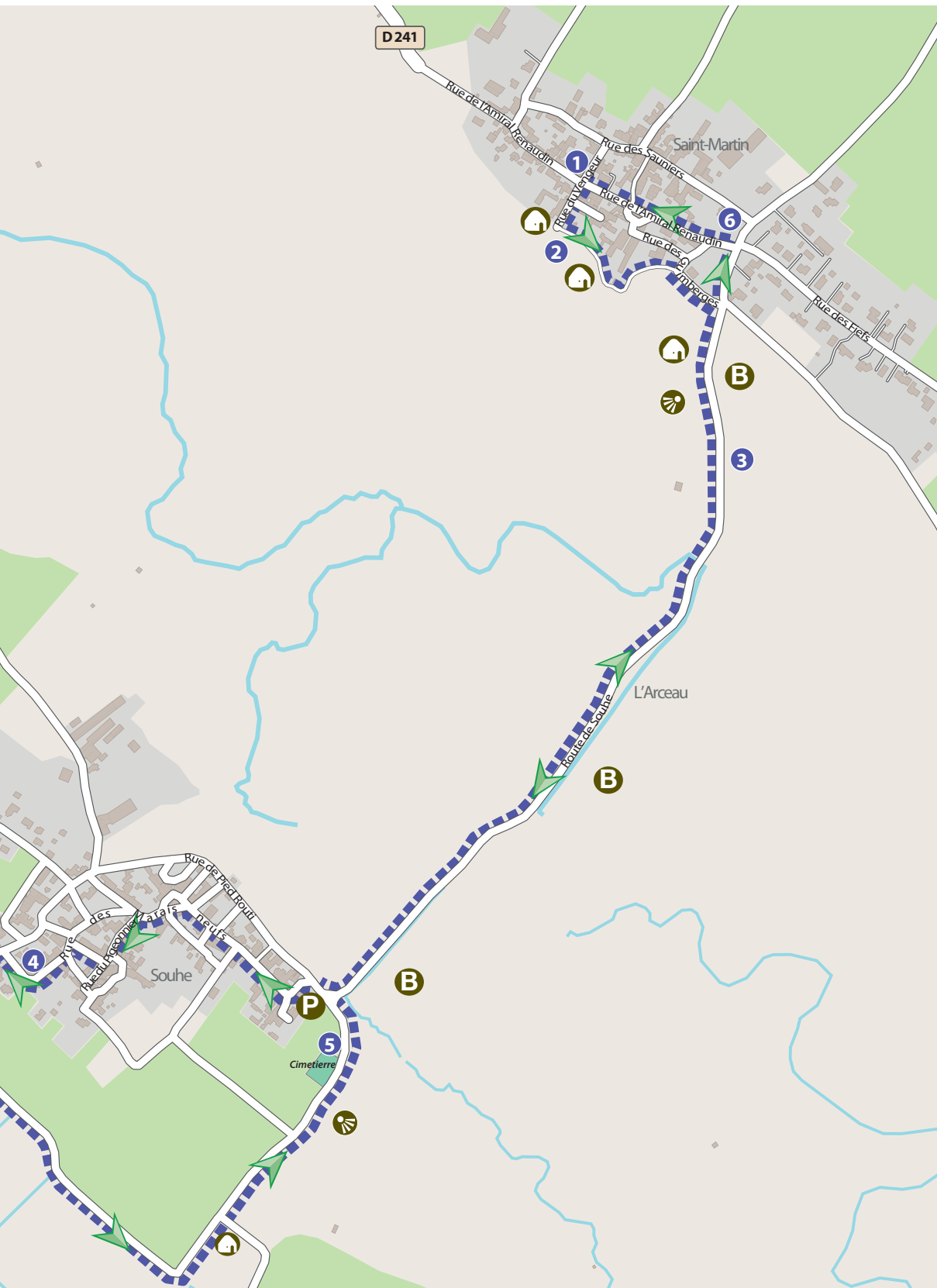
En pénétrant à l'intérieur du cimetière, on peut encore voir des tombes protestantes. Celles-ci datent pour la plupart du XIX^{ème} siècle. Un écusson taillé à même la pierre est encore visible sur le mur d'enceinte (sud-ouest). Attardez-vous et observez les tombes en bâtière sur pieds et celles traditionnelles sur lesquelles il était d'usage d'apposer un extrait de texte biblique, témoin de la ferveur et de la foi des protestants.

→ Rejoignez l'entrée de Souhe à 100 m, et reprenez la route des marais en direction de Saint-Martin. A Saint-Martin, admirez sur votre droite le quai à vendanges.

6 Le quai à vendanges

Témoin d'une culture importante jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, cette plateforme servait de zone de regroupement du raisin destiné à la coopérative. Le raisin arrivait dans des tonneaux au moyen de charrettes, puis de tracteurs. Il était alors chargé à l'aide de la potence sur des camions. On parle au XVIII^{ème} siècle du territoire charentais comme le plus grand vignoble du monde. Il s'étendait sur plus de 200 000 hectares. Entièrement ravagé par le phylloxéra (puceron), le vignoble a été replanté au sud et à l'est du département. Fin du parcours.





“ Le CHEMIN des MARAIS ”

7,9 km

Départ et arrivée : Place de la Mairie



→ Prenez à droite la rue Garesché.

1 Le logis de Feusse (domaine privé)

Au 38, rue Garesché, le logis de Feusse garde des vestiges du XV^{ème} siècle, avec une tour d'escalier de style gothique flamboyant. Au Moyen-Âge, cette seigneurie dépendait de celle de Broüe.



→ Vous pouvez continuer tout droit. C'est la route des Marais, qui conduit en plein cœur du marais de la Seudre. (facultatif)

2 La tourette

En saison, on y observe des oiseaux : hérons, cigognes, aigrettes...

A droite, remarquez une tourette en forme d'obus, appelée localement « saloche », construite en moellons, d'une hauteur d'1,50 m environ : s'il n'est pas certain qu'elle ait servi à entreposer du sel, elle a sûrement servi de poulailler, en complément de ressources pour le saunier.



→ Puis au stop, prenez à droite et encore à droite, rue de la Corderie.

Le caractère rural de Nieulle s'affirme par la forme des maisons agricoles et de leurs dépendances formant un « querreux » (cour commune) autour d'un puits.

3 Au 32, rue de la Corderie, appréciez une maison à escalier extérieur et puits.

L'escalier menait au grenier tandis que le rez-de-chaussée abritait la famille. Cette disposition est surtout courante dans l'île d'Oléron. Plus loin, sur la droite, une tour de moulin à vent est visible.

→ Continuez votre chemin, et plus loin suivez la route bordée d'arbres.

4 Les cabanes d'éleveurs et les barrières en bois.

Les travaux d'assainissement des marais au XIX^{ème} siècle ont encouragé le développement de l'élevage bovin. La cabane, construite sans fondation, comprenait le logement de la famille de l'éleveur et l'étable. Les cabanes ont été abandonnées dans les années 1950.

→ Route du Port Paradis.

Le petit port ostréicole étire ses quelques cabanes le long du chenal de Recoulaine et offre de belles échappées dans les champs de claires, bassins où l'on affine les huîtres.



→ Revenez sur vos pas en direction du Grand Nieulle, et continuez tout droit.

5 Le logis de Toucheronde

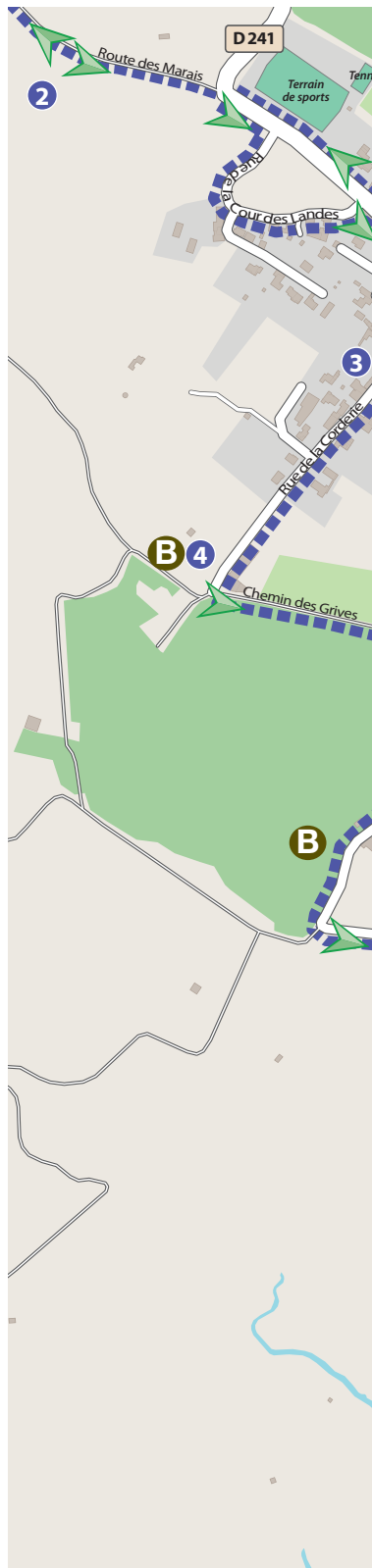
C'est dans cette demeure bourgeoise du XVIII^{ème} siècle qu'est né en 1754 le général François de Chasseloup Laubat, comte d'Empire. Celui-ci épousa la fille de François Fresneau, seigneur de la Gataudière, et s'installa alors dans le château de son beau-père.

→ Revenez sur vos pas, et empruntez la rue du Chemin Bas.

→ Longez sur la gauche un petit bois touffu qui fut l'ancien cimetière protestant, dont il ne reste que quelques pierres.



→ La rue du Chemin Bas débouche sur la rue Garesché. Fin du parcours.





“ Balade dans les MARAIS de SAINT-SORNIN à BROUÉ ”

10 et 14 km

Départ et arrivée : Place de l'Eglise

→ Longez l'église, et empruntez la rue de l'Abbaye sur votre gauche (à droite, un ancien prieuré). A l'intersection de la rue des Marais, la tour de Broué se dessine à l'horizon.

→ Prenez à droite, une vue imprenable sur l'ancien golfe de Saintonge s'offre à vous.

→ Au pont, tournez à gauche et suivez le canal par la « taillée » (chemin).

Vous croisez une suite de barrières en bois avec piliers en pierre qui ferment les « prises » où l'élevage est dense. Ça et là des petites cabanes servaient d'abris pour les agriculteurs. Faites une pause, et observez la faune et la flore : aigrettes, hérons, ragondins, cistudes, jussie, iris d'eau...

→ 1 km plus loin, une écluse sert à gérer l'eau des fossés. Tournez à droite, et suivez le chemin qui mène à Broué. En bas du promontoire, prenez à gauche dans un chemin bordé de « pallices » (haies) jusqu'aux tables de pique-nique dont vous pouvez profiter. Montez par le sentier abrupte qui débouche sous l'imposante masse du donjon.

1 La tour de Broué

Vieille dame majestueuse inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1925, elle veillait sur le golfe de Saintonge. Témoin de l'histoire, c'est un des rares donjons encore visibles dans le département. Bâti au XI^{ème} siècle, il protégeait les salines dont on devine encore le dessin dans les marais et servait surtout de vigie et d'amer pour les bateaux des négociants arrivant au port de Broué.



2 La maison de Broué

Prenez le temps de visiter la maison de Broué : muséographie et expositions. Mais surtout admirez le paysage en haut du promontoire : la vue sur l'ancien golfe de Saintonge y est exceptionnelle. Laissez-vous guider par la table d'orientation et repérez au loin, le clocher de Marennes, les remparts de Brouage, le pont transbordeur de Rochefort, l'église de Saint Symphorien. Par beau temps, vous apercevrez la Seudre (à marée haute), l'île d'Oléron et le Fort Boyard.

3 Le Talut

→ Suivez la route face à la maison de Broué. Vous aurez la possibilité de découvrir à gauche le Talut : hameau en cul-de-sac situé à la lisière des marais. Revenez sur vos pas et poursuivez votre chemin.

4 La Mauvinière (domaine privé)

→ Jetez un coup d'oeil sur votre gauche : au premier plan, vous remarquez le corps de bâtiment de La Mauvinière qui était l'ancienne demeure seigneuriale des Ancelin, dans laquelle une fontaine et une cheminée sont inscrites aux Monuments Historiques.

Au Nord-Est, le domaine de la Massonne, qui relevait du Comte de Blénac, est aujourd'hui une réserve naturelle régionale.

→ Poursuivez votre chemin vers le marais : un étang de pêche, escale de détente, offre un panorama sur l'autre coteau du golfe. Suivez tout droit le pittoresque chemin de terre dans le bas du marais qui mène jusqu'aux lacs de Cadeuil, dont la fabrique de tuiles, carrelages et autres objets en terre est réputée.

→ En arrivant dans le village, reprenez à droite, rue des Marais. (Si vous remontez vers la place de l'Eglise, le parcours se termine.)



Version longue :

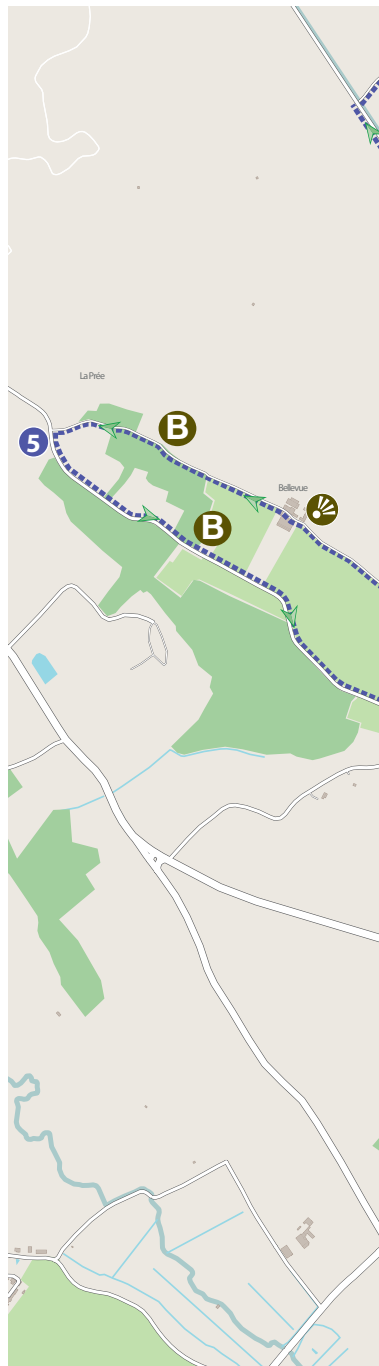
Empruntez la rue du Château Gaillard.

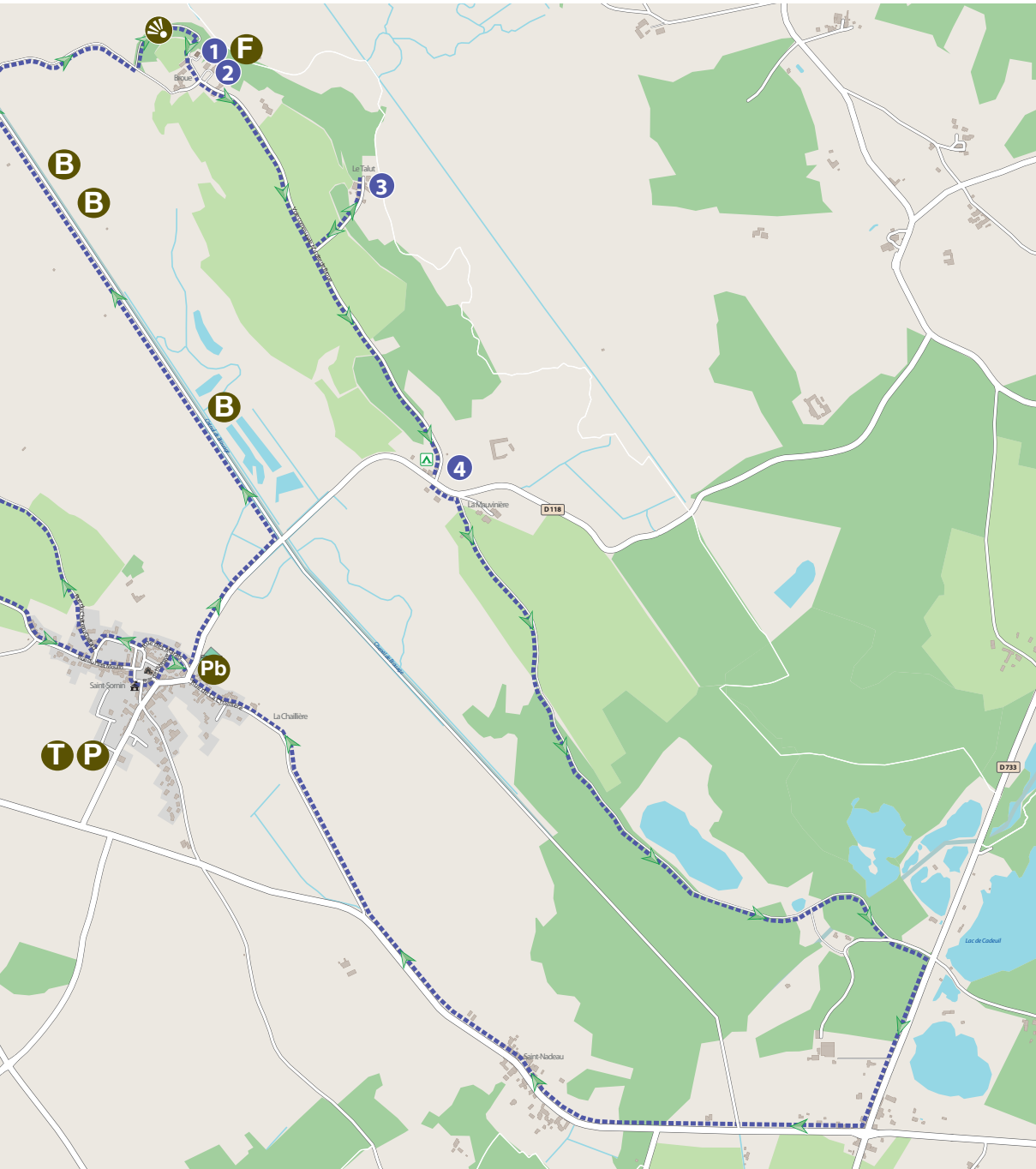
→ Suivez le chemin qui mène jusqu'à Bellevue, propriété privée consacrée à l'élevage. Un sentier de verdure conduit jusqu'à la route de Saint-Just ; tournez sur la gauche en longeant le mur de la Prée.

5 La Prée

La Prée était le domaine des Garesché (Isaac Garesché illustre politique local) jusqu'en 1855. C'est un neveu, Jacques Auguste Bruynooghe qui a fait construire le mur d'enceinte. Il se dit qu'il avait disposé ses pièces d'argent au sol et en avait fait le tour pour bâtir ce mur, montrant par cette construction symbolique l'immensité de sa fortune personnelle.

→ Retour au village par la rue du Petit Moulin bordée de maisons anciennes. Vous arrivez face au portail d'entrée de l'église Saint-Saturnin. Fin du parcours.





“ Le CHEMIN des HAMEAUX ”

9,8 km

Départ et arrivée : Place Papin



❶ Le logis des Pibles (domaine privé)

Belle ferme à cour et dépendances, construite au XVII^{ème} siècle, dont il subsiste deux portes à fronton. Au XVIII^{ème} siècle, le logis appartenait à une riche famille saintongeaise, les Fleurian, de fraîche noblesse. Inquiétés à la Révolution, ils s'exilent, non sans avoir d'abord enterré une timbale pleine de pièces d'or et d'argent : celle-ci fut retrouvée par un fermier en 1920.

❷ Le puits de quartier - place des Touches

La place des Touches est un canton assez large pour le passage des véhicules attelés, avec un puits de quartier, en pierre de taille calcaire, surmonté d'une armature en fer forgé.

→ Empruntez à gauche la piste cyclable (chemins de la Seudre) qui vous offrira une vue panoramique de la rive gauche de la Seudre (forêt de La Coubre, La Tremblade) où vous apercevrez les traces d'anciens marais salants, élevage extensif. Attardez-vous, et observez, selon la saison, les aigrettes, hérons cendrés, hérons garde-bœufs, échasses blanches...



❸ Le logis de La Puisade (domaine privé)

Cette grande maison de maître borde un chenal qui était autrefois navigable : traces de l'ancien port. La Puisade tire son nom de l'abondance d'eau douce : dans la cour du logis, se trouve un puits à dôme de pierre de taille, daté 1736 (non visible de la voie publique). Du chenal, vous apercevrez les traces d'un ancien balcon.

→ Vous pouvez suivre la route de La Puisade sur la droite. Longez la place et tournez à gauche. Remarquez un ancien four à pain à gauche, et son puits. Le four était utilisé par la communauté des habitants du hameau.



❹ Les moulins à vent

Sur cette route, vous apercevez plusieurs moulins à vent dont un est restauré. La culture céréalière s'est beaucoup développée à partir du XVII^{ème} siècle pour répondre aux besoins de la marine.

❺ Le logis de Rochebonne (XIX^{ème} siècle, privé)

Cette belle maison de maître tout en pierre de taille témoigne d'une nouvelle prospérité liée au commerce du vin.

❻ Le logis du Treuil Bois (domaine privé)

Admirez (n°18) un double portail monumental du XVII^{ème} siècle, seul vestige d'une ancienne ferme fortifiée aujourd'hui disparue.



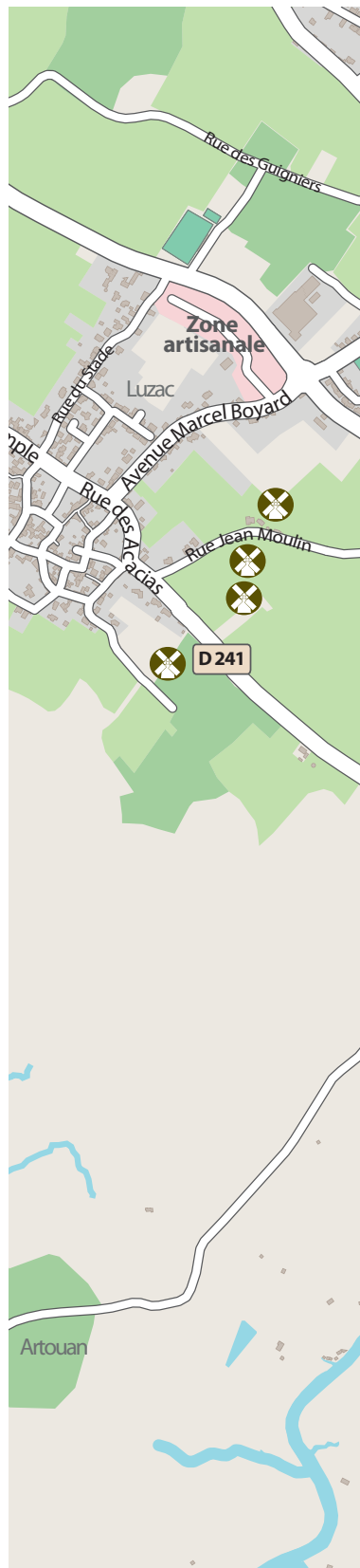
→ Tournez à droite, dans la rue Garesché, puis prenez la rue de la République en longeant l'église pour rejoindre la place Papin.

❼ L'église Saint-Just (XV^{ème} - XVI^{ème} siècles)

Cette église monumentale faisait partie des possessions de l'abbaye aux Dames de Saintes. La construction du porche triangulaire en avant de la nef du XV^{ème} siècle, commencée au début du XVI^{ème} siècle, fut interrompue pendant les guerres de religions. Celui-ci aurait dû être la base d'un clocher, jamais achevé, comparable à celui de Marennes. Selon une légende, l'architecte a été assassiné par l'un de ses frères, jaloux.



Fin du parcours.



" AU DÉTOUR des MARAIS "

4 km



Départ et arrivée : Eglise Saint-Hilaire de Hiers-Brouage (rue du 19 mars 1962)

1 Église Saint-Hilaire de Hiers-Brouage

Fondée au *XII^{ème}* siècle sur l'ancienne île de Hiers, ce fut une église prieurale avant de devenir paroissiale. De l'édifice du *XII^{ème}* siècle ne subsistent, à l'intérieur, que trois piliers romans. Au *XV^{ème}* siècle, elle est reconstruite : fenêtres ogivales, voûtes à croisées d'ogives et porte nord (aujourd'hui murée), surmontée d'un gâble en accolade. Les guerres de Religion la détruisent en partie. Amoindrie, elle ne présente plus que trois travées. En 1862, une façade est reconstruite, dotée d'un clocher surmonté d'une flèche en ardoise.



→ Longez l'église sur votre gauche rue Bernard Palissy, puis au premier chemin empierré, tournez à gauche. Après quelques mètres, vous pénétrez dans le cœur des marais de Hiers.

2 Les Marais

Vous êtes ici dans l'un des derniers marais doux d'Europe, encore en état d'origine. Cet ensemble de prairies à jâs (bassins) et bosses (levées de terre) est issu des anciens marais salants et structuré par un réseau complexe d'eau douce à saumâtre. Cette diversité de milieux permet l'implantation d'une grande variété de faune et de flore. Depuis les années 80, la cigogne s'est installée dans cet environnement.



Les roselières, zones de transition entre le milieu aquatique et terrestre, constituent un habitat original pour de nombreuses espèces animales typiques (rousseau effarvate, hérons, bruants des roseaux) et végétales (gesse des marais) en offrant un abri et couvert.

3 Les Barrières

Éléments traditionnels, les barrières, constituées de poteaux de bois, empêchent le bétail de passer tout en permettant aux hommes de se glisser entre deux fûts de bois.

→ Continuez sur le chemin de terre. Au croisement, empruntez le sentier juste en face. De part et d'autre, vous découvrez un élevage de plusieurs espèces locales : vaches Maraichines, baudets du Poitou et chevaux Poltevin Mulassier. Vous serez surpris par la Highland Cattle, race écossaise aux longs poils.

4 La faune et la flore des marais

Selon les saisons, vous pourrez apercevoir le vanneau huppé, la sarcelle d'hiver et sa cousine la sarcelle d'été. De la famille des hérons, l'aigrette garzette, les hérons cendrés et garde bœufs fréquentent aussi les marais au printemps. À cette période, les prairies naturelles abritent de nombreux micromammifères (musaraigne, mulot...) qui font le bonheur des rapaces comme le busard des roseaux, le milan noir ou la buse variable.



5 Le Vaisseau sous voile (XVII^{ème} siècle)

Cette enseigne est sans nul doute un remploi d'une maison aujourd'hui disparue. Elle a, semble-t-il, été celle d'un charpentier de navire Hélié Blanchet, mort à Hiers, d'où les initiales HB associées à IG. Ces dernières n'ont pas à ce jour été identifiées.



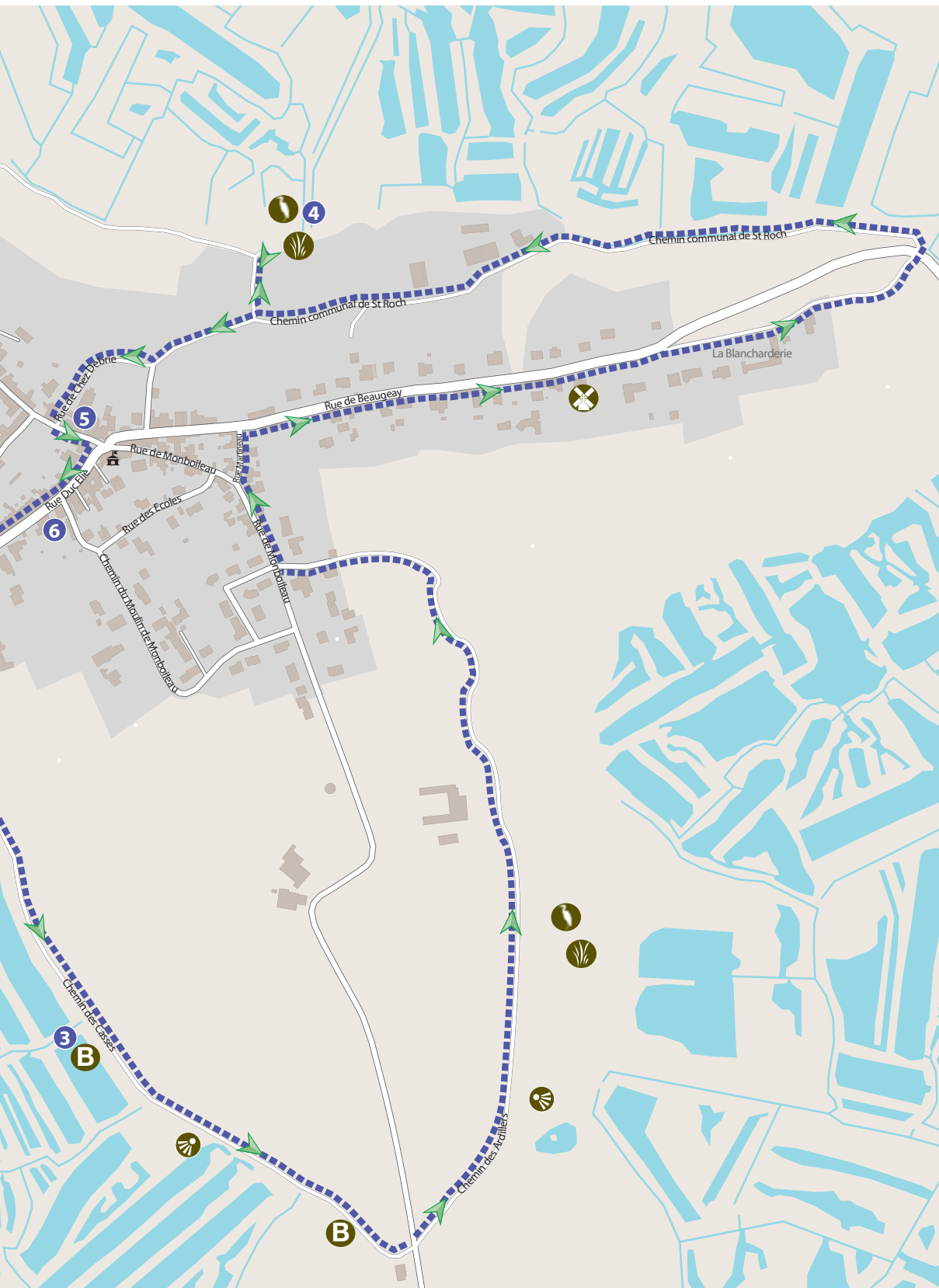
→ Descendez la rue Duc Elie qui mène à l'église et découvrez sur la gauche une remarquable fontaine du XVII^{ème} siècle.

6 La Fontaine (XVII^{ème} siècle) - Classée monument historique

En 1633, deux fontaines sont construites par un maître fontainier de Paris et un maçon de Brouage. Celle de Hiers (l'autre à Brouage, aujourd'hui complètement détruite) est un édifice carré en pierre de taille en refend de 4,20 m de côté. Elle est dotée d'un dôme et jadis décorée des armes du roi et de Richelieu. Au centre, se trouvait autrefois une auge de pierre pouvant contenir 440 litres.



Fin du parcours.



“ Les CHEMINS de la CAMPAGNE MARENNAISE ”

12,8 km



Départ et arrivée : Place Chasseloup Laubat

1 Le moulin à vent

La culture céréalière s'est beaucoup développée à partir du XVII^{ème} siècle pour répondre aux besoins de la Marine.



2 Le pont de la Chasse et sa maison éclusière

Le pont tournant, manœuvré par l'éclusier, laissait le passage aux gabarres. Le canal est creusé en empruntant à cet endroit le cours du chenal du Lindron, qui sépare encore symboliquement les anciennes îles de Marennes et de Saint-Just. Achevé sous le Second Empire, le canal connaît un important trafic batelier (céréales, huîtres, vins et eaux de vie) jusqu'en 1920.



2 possibilités s'offrent à vous :

- soit vous prenez à gauche, direction le **Château de la Gataudière**, datant du XVIII^{ème} siècle et son parc aux daims (100 m).
- soit vous tournez à droite (Facultatif 6,8 km A/R) et continuez tout droit vers le port ostréicole de Mérignac : vous traversez des marais (présence d'une cabane de marais en ruine), et remarquez les claires et les cabanes ostréicoles le long du chenal de Mérignac. Les claires sont des bassins où l'on affine les huîtres. Au bout de la route, point de vue sur l'embouchure du chenal, la pointe de Port des Barques, l'île Madame, l'île d'Aix et l'île d'Oléron.

3 Le château de la Gataudière (visites guidées)

François Fresneau, seigneur de la Gataudière, ingénieur du roi et inventeur du caoutchouc, a construit sa demeure sur les bases du vieux château médiéval à partir de 1750.



4 La ferme fortifiée des Prades (domaine privé)

Il ne reste de l'ancienne ferme fortifiée des Prades que ce portail surmonté de petits merlons, du milieu du XVII^{ème} siècle ; celle-ci relevait de La Gataudière, à laquelle elle était reliée par un souterrain.

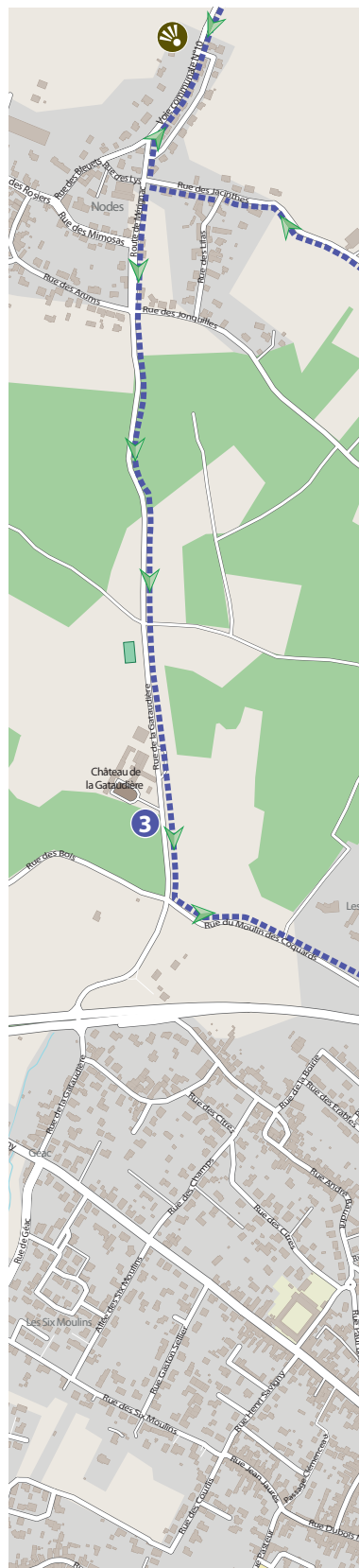
5 La maison rurale

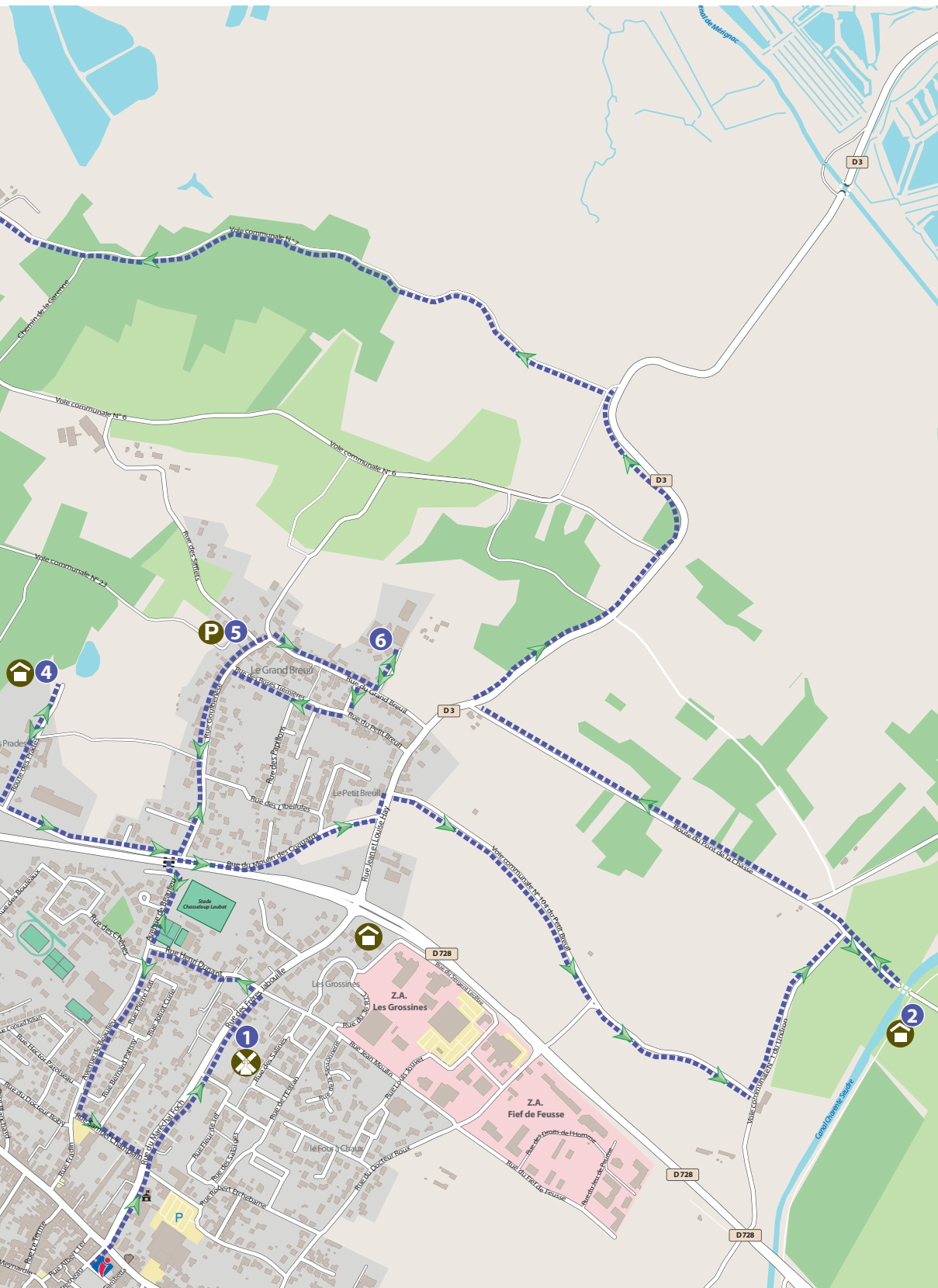
Au croisement de la rue des Sifflets, remarquez la maison rurale avec son escalier extérieur (n°2). L'escalier menait au grenier tandis que le rez-de-chaussée abritait la famille. Cette disposition est surtout courante dans l'île d'Oléron.

6 Le logis de Touchelonge

(XVIII^{ème} siècle - domaine privé)

Cette demeure appartenait à Jacques Richier de la Rochelongchamp. Ce riche négociant marennais participa activement, à la fin du XVIII^{ème} siècle, à la renommée et au commerce des huîtres plates. Fin du parcours.





“ Le GRAND TOUR ” 14 km

Départ et arrivée : Place de la Mairie

Prenez la direction du port du Chapus, puis au rond-point de la salle des fêtes, tournez à gauche, rue Kennedy. Le monument aux morts se dresse sur votre gauche.

→ Poursuivez rue des Amandiers, et rejoignez sur la droite la piste cyclable que vous longerez jusqu'à la pointe du Chapus. Ne manquez pas de visiter le célèbre fort Louvois.

1 Le fort Louvois

Dernier bastion construit à l'initiative de Louis XIV pour la défense du littoral charentais, le fort Louvois est relié au port du Chapus par une chaussée pavée de 400 m qui se découvre à marée basse. Sa construction, décidée par Louvois, fut menée de 1691 à 1694, d'après les plans de Vauban. Classé Monument Historique, le fort Louvois vous ouvre ses portes pour une visite insolite et surprenante. Profitez d'une visite libre ou guidée.



→ Après la découverte de ce site, reprenez la rue du Général de Gaulle.

Tournez à gauche, rue Pasteur, puis à droite rue du Vieux Port ; vous êtes dans le vieux Chapus.

2 Le vieux Chapus

Au fond de la baie du Chapus, se trouve le vieux port datant du Moyen-Âge, avec son quai qui était utilisé pour le commerce du sel et de la pêche. Le dédale de ruelles étroites du vieux Chapus invite à la découverte de ce quartier pittoresque.

→ Continuez sur la gauche, rue des Marais, puis tournez à droite pour aller découvrir un magnifique moulin à vent un peu plus loin.

3 Le moulin de la Plataine

Ce moulin à vent (datant de 1650) a été entièrement restauré par son ancien propriétaire. La commune en est le propriétaire depuis août 2003. L'association «Les Amis du Moulin de la Plataine» s'est occupé désormais de remettre en état de fonctionnement les ailes avec ses traverses, la toiture et la guivre (queue latérale à l'arrière du moulin). Laissez-vous tenter par sa visite.



→ Au bout de la rue, reprenez sur la gauche puis sur votre droite, rue de Chatain. Poursuivez votre chemin, rue de la Saincaudière, puis route de Nodes sur environ 1,5 km. Vous arrivez rue des Rosiers. Prenez ensuite sur votre droite, rue des Arums.

Avant de tourner à droite chemin des Magnolias, découvrez ce puits typique du territoire. Poursuivez votre parcours par cet agréable chemin de terre. Vous apercevrez plus loin sur votre gauche, le château de La Gataudière, magnifique demeure datant du XVIII^{ème} siècle.

4 Le château de La Gataudière

Classé monument historique, ce joyau de la Saintonge a été construit par François Fresneau, seigneur de La Gataudière. En le visitant, vous serez surpris par son magnifique salon d'honneur en pierres sculptées, sa salle à manger en boiseries, et son salon tapissé d'une brocatelle d'époque, avec ses galeries voutées en pierre et marbre.



→ Au bout du chemin, à l'intersection où se trouve, à nouveau, un puits, tournez à gauche, rue des Pins.

→ Tournez à droite pour rejoindre la piste cyclable. En longeant la plage, admirez la vue panoramique sur la mer. À la place des Lauriers Roses, prenez à droite, puis tout de suite à gauche, rue du Vieux Puits. Vous êtes de retour sur la commune de Bourcefranc-le Chapus. Empruntez à droite l'allée des Figuiers, puis rejoignez à gauche la D 728. Au stop, tournez à gauche sur le trottoir et remontez 40 m plus loin au passage clouté. Soyez très prudents. Traversez en deux temps et remontez sur le trottoir d'en face pour prendre la rue du Fief de la Touche, sur la gauche.

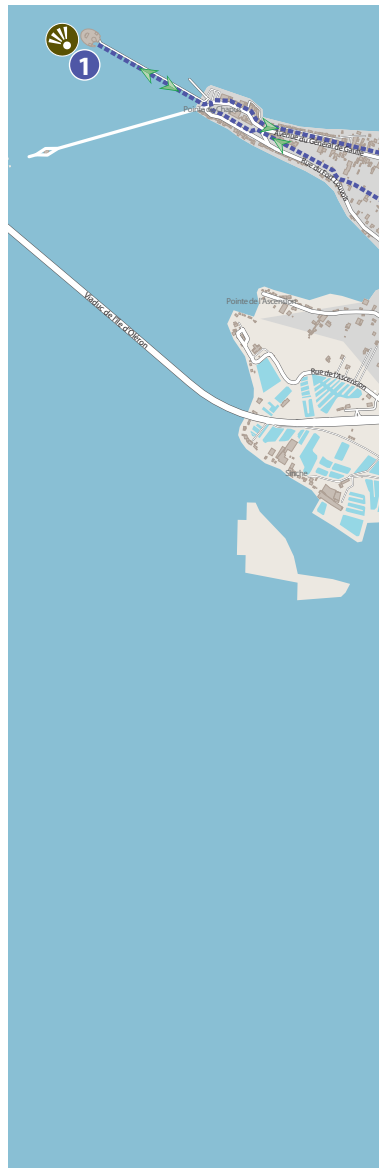
→ Plus loin, tournez à droite pour rejoindre la piste cyclable. En longeant la plage, admirez la vue panoramique sur la mer.

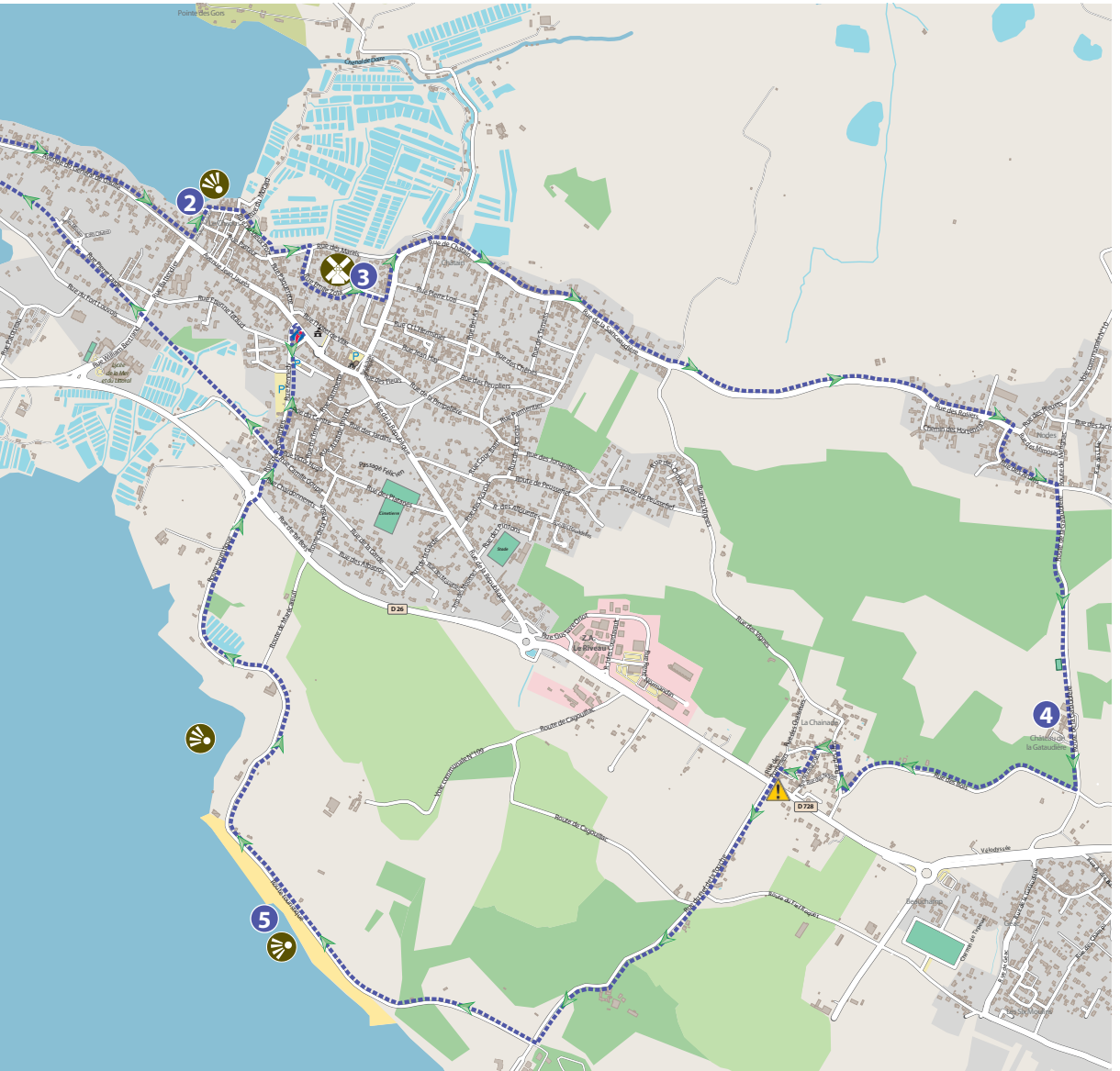
5 La plage

La plage est située au calme, sur la mer des pertuis, face à la pointe sud de l'île d'Oléron et à la Presqu'île d'Arvert. A marée basse, on peut y pratiquer la pêche à pied. La promenade aménagée le long du front de mer offre un point de vue exceptionnel. Les marais de claires, les alignements de cabanes sur pilotis, le fort dressé au milieu des parcs à huîtres font de Bourcefranc-le Chapus probablement l'un des plus beaux sites ostréicoles du bassin de Marennes-Oléron.



→ Ensuite, empruntez la route jusqu'au feu et traversez la D 728. C'est un passage sécurisé. Suivez la rue des Amandiers pour rejoindre, plus loin, l'office de tourisme. Fin du parcours.





“ Du **BALNÉAIRE** à l’inspiration des **PEINTRES**” 5 et 12 km



Départ et arrivée : Office de tourisme, carrefour du Port

1 Cœur du village et son histoire

Prenez l'avenue du Port. Sur la droite se trouvait la gare du tramway mise en service en 1904. En continuant sur cette rue, dans le virage, point d'avancée maximum des dunes, se situent un calvaire et une petite maison qui a été recouverte en 1832 par le sable jusqu'à sa cheminée.

→ Poursuivez par la rue de la République. 300 m plus loin, **l'église dédiée à Saint-Louis** date de 1661, elle remplace un autre édifice de l'époque médiévale englouti par les sables avec l'ancien village. Elle a été reconstruite avec des matériaux de cet ancien édifice.

→ Découvrez ici le cœur du village et ses nombreuses venelles, l'âme de ce village de Pierre et d'Eau. Petit détour par la cité Bonsongue avec **la place Thomas Russy**, pêcheur Saint-Trojanais qui, le 15 février 1847, a sauvé 17 marins lors du naufrage de L'André Félix au Pertuis de Maumusson dont un ex-voto classé monument historique, se trouve dans l'église.

→ En continuant rue de la République, « **Le Grand Hôtel des Bains** », construit en 1860. Il est le premier hôtel de l'île d'Oléron. En face « **l'hôtel Moderne** » construit en 1903 actuellement l'Hôtel de la Paix, avec sa tour datant de l'époque de l'architecture balnéaire.



2 Quartier « Art Deco »

En continuant la rue de la République jusqu'au carrefour de la Poste, prenez le boulevard Pierre Wiehn, résistant oléronais fusillé à Bordeaux le 10 janvier 1944.

→ Sur votre gauche, **le casino « Saint-Trojan »**. Salle de spectacle construite en 1930 avec sa façade art déco, cet établissement deviendra un cinéma en 1934, puis un casino en 2016. A droite de ce bâtiment, l'ancien kiosque du syndicat d'initiative avec une architecture remarquable. En février, vous serez enivré par les effluves des nombreux mimosas introduits par Nicolas Martin en 1892.



3 Architecture balnéaire

En prolongement du boulevard Pierre Wiehn, tournez à gauche rue Jean Hay (député de Marennes 1893-1945, résistant mort en déportation) pour arriver boulevard de la Plage. Appréciez l'architecture « **Bains de mer** » du début du siècle dernier avec les villas typiques de cette époque.

Admirez l'arbre remarquable de Saint-Trojan-les-Bains : un cyprès de Lambert.

Première station balnéaire de l'île d'Oléron en 1898 en devenant Saint-Trojan-les-Bains, témoignage de reconnaissance pour son climat doux et sain qui a favorisé l'implantation d'établissements sanitaires pour enfants malades.

→ Continuez par le boulevard Félix Faure. A l'angle avec le boulevard Camille Chabannes, le Centre Hélio Marin, anciennement Sanatorium créé par Emmanuel Pineau avec l'architecte Charles Justin Le Cœur, inauguré en 1896, inauguré par le Président de la République Félix Faure. Prolongez le boulevard Félix Faure par la promenade de Manson en suivant le boulevard de Gatseau et continuez par l'allée Bel Air pour rejoindre la rue Camille Samson.



4 Cadran solaire

Passez rue Camille Samson (directeur de l'école publique durant la guerre de 14-18) en vous arrêtant devant le cadran solaire sur la façade de la maison « **Pas un jour sans soleil** » puis continuez par la rue Charles de Gaulles qui descend sur la place des Filles de la Sagesse où se trouvait le couvent de la congrégation du même nom.



5 Village d'inspiration des peintres

→ En traversant le boulevard de la Plage, vous traverserez le marais perdu et rejoindrez la digue de la Taillée sur laquelle vous aurez une vue panoramique sur le pont d'Oléron et le coureau d'Oléron. Vous continuerez sur votre gauche sur la digue pour arriver sur le port ostréicole de notre village où se côtoient cabanes ostréicoles et cabanes d'exposition d'Art, Saint-Trojan-les-Bains étant reconnu comme Village d'inspiration des Peintres depuis 2009. Plusieurs cabanes d'artistes sont disséminées des deux côtés du port.



Version longue :

6 Marais des Bris

→ Après le point n°3, continuez la promenade de Manson et empruntez la digue Pacaud, ouvrage protégeant notre commune de la submersion, sur 300 m et le **marais des Bris**. Ce marais, dit de la ferme « Grandjean », est devenu un site départemental naturel sensible. Puis, vous longerez le Centre Départemental Lannelongue, ancien préventorium créé en 1929, après avoir été une base aéronavale américaine (1917-1918).



7 La plage, la forêt

En continuant sur la digue Pacaud, vous arriverez **plage de Gatseau**. Vous avez la possibilité d'aller jusqu'à la pointe de Maumusson avec le P'tit Train de Saint-Trojan (1963) en sillonnant à travers les pins et les chênes de la **forêt domaniale**. Cette partie de notre côte est restée tristement célèbre pour ses nombreux naufrages, un des nombreux de la mer comme l'écrivait Victor Hugo. Vous ne pouvez pas ignorer cette imposante stèle, venue du Périgord noir, marquant l'endroit où le premier combattant a posé le pied sur la terre d'Oléron pour libérer notre territoire le 30 avril 1945 (Opération Jupiter).

→ Retournez par le sentier vert qui traverse la forêt de pins créée par l'homme pour protéger la commune de l'invasion du sable dès 1819 (1^{ère} palissade, 6 autres suivront) ; le sentier jaune vous conduira à la gare du P'tit Train.

Fin du parcours.





" SEL & MIMOSA "

4 ou 8 km

Départ et arrivée : Mairie



→ Au départ de la mairie (face au bar), prenez à gauche (direction ouest, boulevard de la Plage) et allez en direction de la plage. Traversez la rue (allée de la Forêt) au niveau du petit rond-point, et continuez tout droit. Tournez dans le chemin à gauche au niveau de la barrière qui limite la hauteur des véhicules.

Vous traversez la forêt domaniale plantée au début du XIX^{ème} siècle pour éviter l'ensablement des villages. De cette forêt de pins, la résine a été extraite pendant près d'un demi-siècle pour produire de l'essence de térébenthine, de la colle et du vernis.

1 Le port des Salines

Ce site propose la découverte du marais salant, des expositions regroupées autour d'un écomusée et des promenades en barques. Le port des Salines présente un exemple architectural typique de l'île que sont les cabanes ostréicoles.

→ A la sortie du chemin, prenez à gauche, la rue des Anciennes Salines.



2 Le Petit Village

Observez bien les maisons de ce hameau, certaines présentent une façade avec des pierres dépassantes. Les murs sont construits en double parement et remplis d'un agrégat de cailloux. Ces pierres créent la liaison entre deux parements et assurent la solidité du mur. Il est dit qu'à chaque traite payée, le maçon faisait ressortir une pierre, ainsi dans chaque village on différenciait aisément les bons des mauvais payeurs !

→ Suivez tout droit, et traversez la route. Remontez la passe de La Giraudière, prenez à droite l'allée des Gros Joncs, et à 150 m à gauche rejoignez l'allée de la Mimoseraié.



3 La mimoseraié

Les premiers mimosas ont été rapportés de la Côte d'Azur en 1892. Plantés sur un sol dunaire, les mimosas se sont parfaitement acclimatés. La fête du mimosa a lieu chaque année à Saint-Trojan-les-Bains le 3^{ème} dimanche de février.

4 La maison paysanne

La maison traditionnelle oléronaise est construite en soubassement. Au-dessus, le grenier servait à entreposer le grain. Les dépendances autour de cette maison sont le chai, la forge, le four à pain, l'écurie.

→ Remontez le chemin à droite pour retourner à la mairie.



Version longue :

→ Prenez à gauche, allez au rond point. Prenez l'allée de l'Épinette. Au bout, tournez à gauche. Traversez la grande piste de cailloux blancs, et 200 m plus loin, tournez à droite sur ce petit chemin qui conduit à travers la forêt domaniale.

→ Après 1,5 km de marche, prenez à droite la piste cyclable goudronnée. 500 m plus loin, traversez la route du Jard. Soyez vigilants !

→ Suivez le petit chemin en face, à travers champs ; 200 m plus loin traversez la rue de Trillou jusqu'au « chemin des Jonchères ».

→ Allez au bout de cette rue, traversez le fossé de gauche, et tournez à droite dans un paysage de marais. Le chemin débouche dans le hameau des Allassins.

5 Le hameau des Allassins

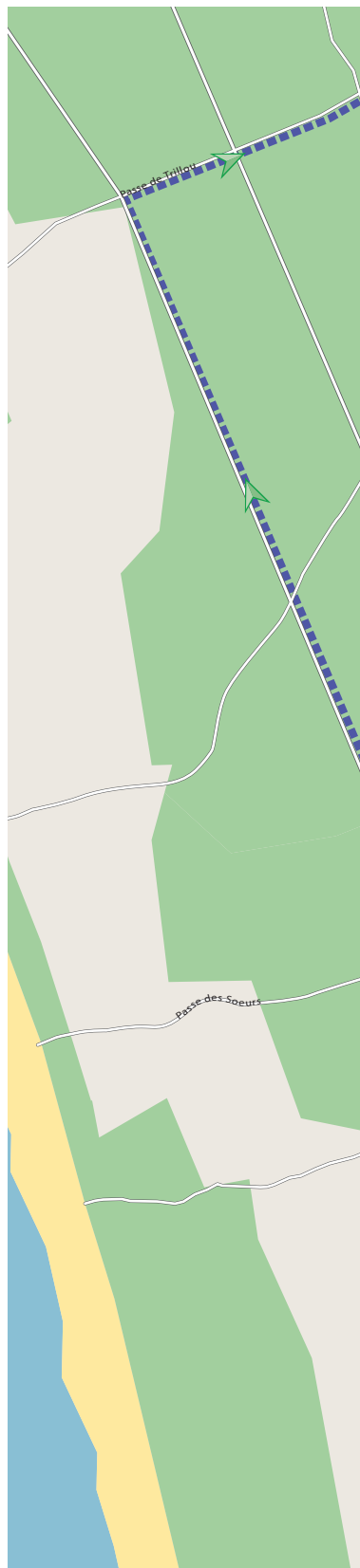
Ce hameau présente plusieurs maisons traditionnelles avec leur petit escalier extérieur.

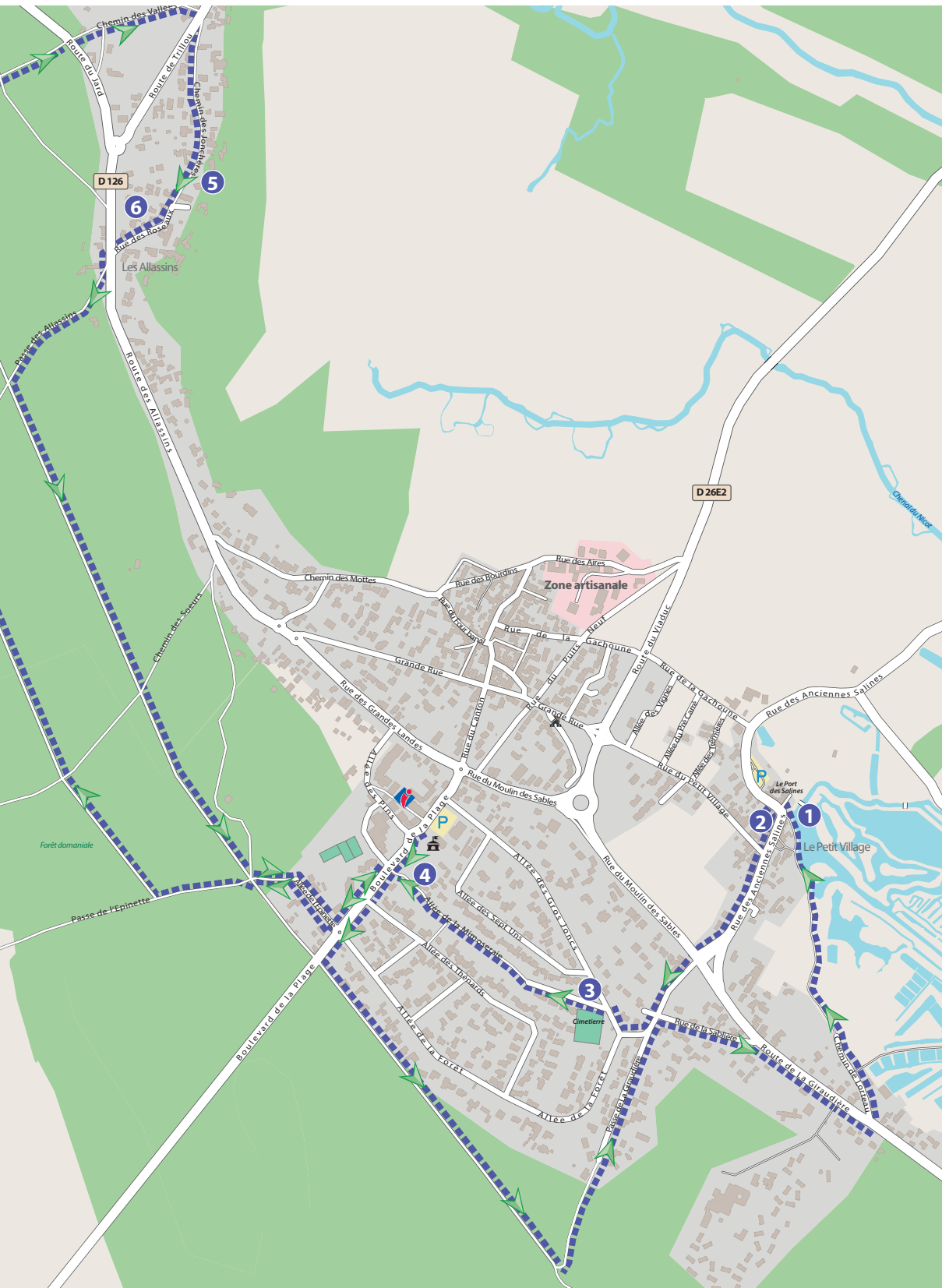
→ Tournez à droite pour remonter la rue principale.

6 Le rouleau à grain

Sur la petite place à droite, vous apercevez une grosse pierre conique. C'est un rouleau qui, tracté par un bœuf, permettait de battre les céréales sur l'aire à grain.

→ Remontez la rue, et traversez la route des Allassins. Prenez en face la « passe des Allassins », un chemin forestier. A 300 m, tournez à gauche sur la piste blanche. Suivez-la sur 1,5 km jusqu'au boulevard de la Plage. Tournez à gauche pour rejoindre la mairie. Fin du parcours.





" Le chemin des REMPARTS "

3 km

Départ et arrivée : Parking de la citadelle

→ Empruntez le chemin piétonnier qui surplombe le port et prenez la passerelle.

1 Le port ostréicole

Construit à partir de 1741, le port devient, avec le trafic économique et le développement de l'activité ostréicole au XIX^{ème} siècle, un port ostréicole, de commerce et de voyageurs très actif.

De nos jours, l'ostréiculture reste le secteur phare de la commune, qui appartient au bassin ostréicole de Marennes-Oléron. De nombreuses claires d'affinage et de verdissement ont été aménagées à l'emplacement d'anciens marais salants, formant une véritable mosaïque de terre et d'eau très caractéristique.

→ Au niveau de la passerelle, sur votre gauche vous pouvez visiter :

Le chantier Naval Robert Léglise

Le chantier Robert Léglise est le dernier témoignage local de la construction navale en bois sur l'île d'Oléron. C'est tout un monde passionnant, ressuscité par des outils, des photos, des plans, des gabarits et les gestes ancestraux des charpentiers de marine, que vous pourrez découvrir ici.

→ Depuis la passerelle, longez le chenal et prenez sur la gauche en direction des cabanes.

Les cabanes de créateurs

Une trentaine d'artistes et d'artisans d'art ont installé leurs ateliers dans d'anciennes cabanes ostréicoles et vous accueillent toute l'année sur ce site exceptionnel. N'hésitez pas à cheminer le long des chenaux, où circulent encore les chalands chargés de poches à huîtres. Poussez les portes des ateliers pour y découvrir une grande variété de métiers et de matières : peintres, sculpteurs, céramistes, couteliers, luthiers, marqueteurs, enlumineurs...

→ Panorama sur le Fort Pâté

Voici le témoignage précieusement des redoutes en pierre. Construit entre 1690 et 1704, lors de l'agrandissement de la citadelle sur les directives de Vauban, la redoute, dite Pâté, servait à la défense de la place. Classée Monument Historique le 14 juin 1929, la redoute du Pâté est acquise en 2006 par la mairie qui la restaure de 2009 à 2011.

2 La porte de Dolus

La porte de Dolus et la porte d'Ors que vous venez de voir étaient les deux seuls accès à la ville close.

De l'autre côté de la route, continuez jusqu'au plan d'eau de la Phibie et la plage du Château d'Oléron.

3 La plage du Château d'Oléron

→ Suivez le chemin entre plage et plan d'eau. Au fil de votre promenade, admirez le fort Louvois, le fort Boyard, le viaduc...

N'hésitez à pas à déambuler dans les ruelles pittoresques du Vieux Bourg et visitez l'église Notre-Dame-de-l'Assomption du XVIII^{ème} siècle.

Un dépliant spécifique à l'interprétation historique de ce quartier est disponible à l'office de tourisme.

4 La porte des Pêcheurs

La porte des Pêcheurs, datant de 1713, a été vitale pour le développement de l'ostréiculture, en facilitant le passage des pêcheurs à pied. Au bas de la rampe, un petit bassin en ciment servait au lavage des boîtes à leur arrivée.

5 La citadelle

→ Vous suivez l'accès historique de la citadelle.

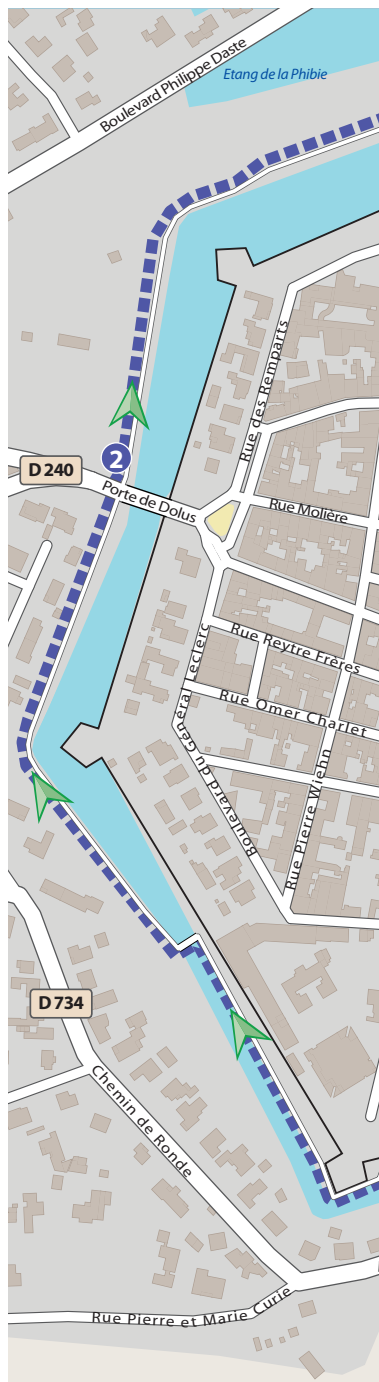
La citadelle, classée Monument Historique en 1929, est une des plus remarquables fortifications de la côte atlantique. Commencée sous le règne de Louis XIII, elle est achevée par Vauban au début du XVII^{ème} siècle.

Après avoir passé trois poternes (petites portes), voici le pont dormant (par opposition au pont levés) et la majestueuse **porte Royale**.

→ Passez par la porte Royale, vous êtes maintenant dans la cour d'honneur de la citadelle. Consultez les panneaux signalétiques.

→ N'oubliez pas de monter jusqu'à la courtine (chemin de guet sur le rempart) et la terrasse où un magnifique panorama sur « le coreau » vous attend.

Fin du parcours.





“ L’aventure OSTRÉICOLE ”

11 km

Départ et arrivée : Office de tourisme du Château-d’Oléron, place de la République

- Continuez en direction du port, franchissez la porte d’Ors et suivez l’avenue du Port. Vous y découvrirez une grande variété d’ateliers de créateurs aux univers uniques.
- Avancez jusqu’au port et profitez de la superbe vue sur la citadelle classée Monument Historique, depuis 1929.

1 Le port

Centre de transit important d’huîtres, le port a trouvé son emplacement actuel à partir de 1790. Beaucoup de cabanes ostréicoles se sont installées le long des chenaux des marais. Certaines d’entre elles ont été réhabilitées en atelier d’art et d’artistes. Pour d’autres, l’activité ostréicole perdure.

En longeant le port, vous trouverez les principaux bateaux utilisés par les ostréiculteurs : les pontons, de vastes plateaux flottants, ont progressivement remplacé les lasses. D’abord en bois, ils sont maintenant construits en aluminium, à fond plat pour pouvoir se poser sur la vase.



- Prenez à droite en direction du viaduc et, après le port, empruntez à gauche le sentier du littoral. En vélo, prendre le couloir cyclable.

2 Le Sentier du Littoral

Balade côtière à emprunter à pied où vous pouvez admirer le viaduc, la mer, certains parcs à huîtres et claires d’affinage. C’est dans les parcs à huîtres, au large de la côte, que l’huître va connaître ses premiers cycles de vie :

- **Le captage :** il se réalise en milieu naturel où l’ostréiculteur utilise des supports appelés collecteurs : tubes, coupelles, pieux d’ardoises, plénois...sur lesquels de minuscules larves de l’huître vont se fixer.

- **Le demi-élevage :** une fois fixée, la larve devient un naissain. Au bout de 4 mois, elle atteint 2 à 4 cm soit 200 fois sa taille initiale. Commence alors le détroquage : l’ostréiculteur détache le naissain du collecteur pour le mettre en demi-élevage en parc pendant un à deux ans.

- **L’élevage :** il dure de un à deux ans supplémentaires et se passe également sur l’estran. Les huîtres sont déposées dans des poches en plastique installées sur des tables en fer ; les poches sont régulièrement vidées, les huîtres sont calibrées et remises dans des poches nettoyées.

- **L’affinage :** vous longerez certains bassins d’affinage dits « claires » où sont placées les huîtres adultes. Il s’agit de bassins argileux, de faible profondeur, où l’huître peut acquérir une belle couleur verte de par la présence d’une algue microscopique : la navicule bleue. C’est lors de cette étape que l’huître obtient sa saveur si particulière et sa couleur.

- Suivez le sentier du littoral sur 1,5 km qui revient à la route pour franchir le chenal d’Oulme. Au bout du chemin du Littoral, traversez la route du Viaduc, et rejoignez la cale du chenal d’Ors. Récupérez la piste cyclable.

3 Le chenal d’Ors

→ Suivez la route entre les cabanes ostréicoles installées le long du chenal d’Ors. De nombreuses cabanes ostréicoles sont installées ici. La cabane est le lieu où l’ostréiculteur travaille l’huître : détroquage, triage par taille, finition et emballage.



- Continuez la route le long du chenal d’Ors jusqu’au rond point. Traversez-le rond-point en direction de La Chevalerie. Traversez le bourg de La Chevalerie et suivez la rue Gilbert Ranson jusqu’à la route du Viaduc.

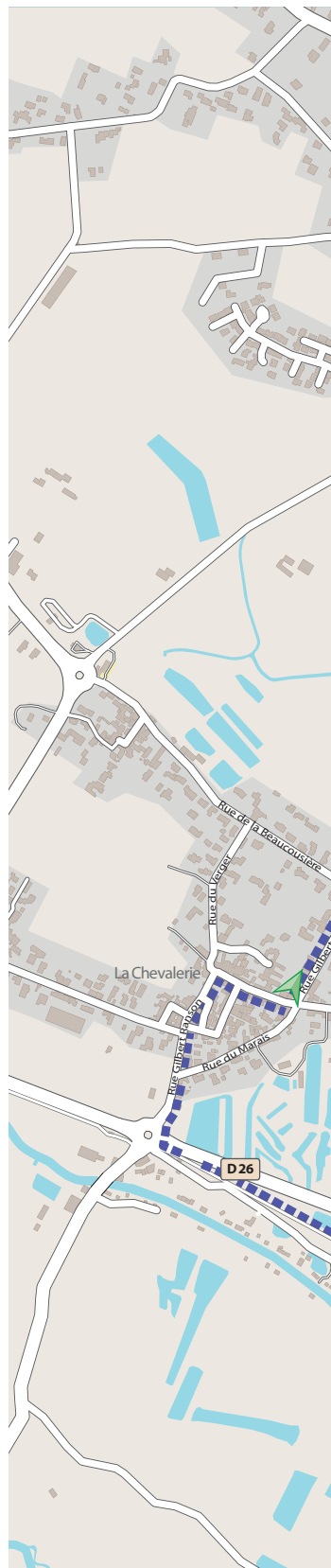
- Tournez à droite, puis 50 m à gauche empruntez la piste cyclable.

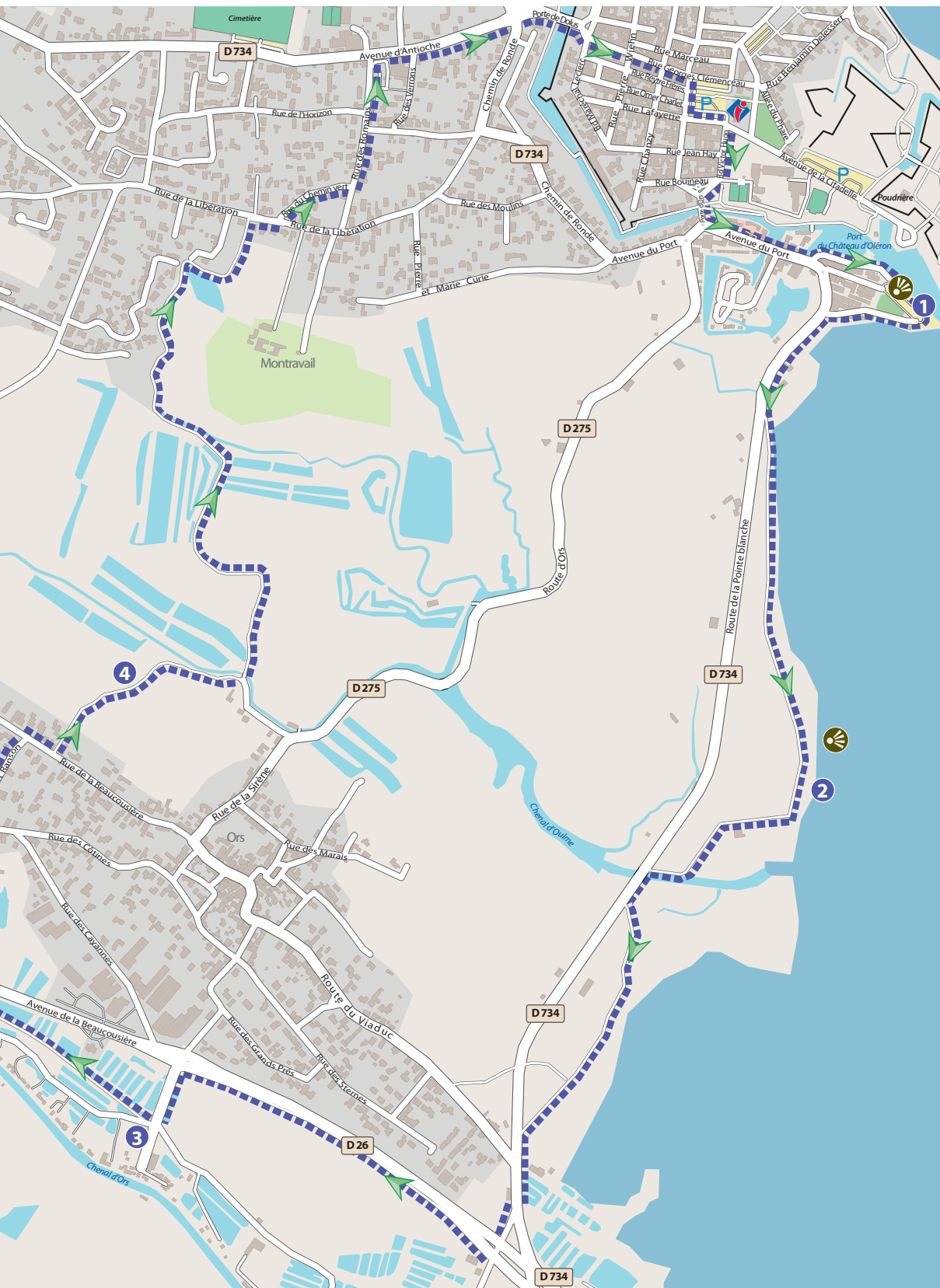
4 Piste cyclable au cœur des marais

Bordant la piste, vous verrez de nouveau une multitude de « claires ». Tous les ans, les claires sont vidées, nettoyées et retravaillées afin de les garder en “bonne santé”. Tous les 4 ou 5 ans, les claires sont recréées pour faire face à l’envasement continu qui les touche.

- Au bout de la piste cyclable que vous suivez depuis 1.5 km, vous débouchez sur la rue de la Libération.
- Tournez à droite en direction du centre ville, puis tournez à gauche dans la rue du Chemin Vert, puis rue des Romains.
- Vous arriverez avenue d’Antioche que vous suivez, à droite, jusqu’au retour en centre ville.

Fin du parcours.





"En PLEINE NATURE"

6 km

Départ : Office de tourisme, parvis Saint-André

Au départ de l'office de tourisme de Dolus d'Oléron.

→ Vous êtes sous le parvis de l'église, descendez la rue principale en direction du marché.

1 L'église

L'origine de cette église est peu connue. Son existence est attestée à la fin du XIV^{ème} siècle. Après avoir été détruite en 1562, elle fut reconstruite dans son état actuel et agrandie de 1779 à 1789. Son élégant clocher, de type saintongeais, le seul de l'île, a été édifié en 1713. A l'intérieur, vous pouvez vous attarder sur de remarquables objets mobiliers dont certains ont été classés. Ainsi à droite, dans la chapelle Saint André, vous admirez un magnifique retable du XVIII^{ème} siècle, en bois doré, restauré en 1977. Voir aussi, au-dessus du maître autel, une grande toile datée de 1865 et signée Omer Charlet, peintre d'origine oléronaise. Elle représente la Vierge à l'enfant sur une estrade et entourée des saints honorés dans l'île, André, Georges, Trojan et Pierre. L'église possède également un bel orgue, à l'origine orgue de salon construit en 1905 par Charles Mutin. Un autre tableau daté de 1854, accroché près des Fonts baptismaux et dû aux pincesaux de Armand-Dumaresq, représente "Le Christ mort". Il mérite une réelle attention tant pour le sujet et une grande puissance d'expression que pour le talent du peintre. Ne pas oublier la note de modernité avec les vitraux du Maître Verrier Félix Razin, atelier de Nantes.



→ Tournez à gauche dans la ruelle dite l'îlot Cariller, puis rattrapez la rue des anciens combattants pour arriver au départ de la piste cyclable entre vignes et champs.

2 La vigne et la faune

Sur le Pays Marennes-Oléron, la viticulture est l'activité traditionnelle la plus ancienne. Apparue dès la fin du III^{ème} siècle, elle a connu son véritable essor suite aux grands défrichements des forêts aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles. Le vignoble oléronais se caractérise par la variété de ses sols, un climat de qualité avec en particulier un très bon ensoleillement. Depuis une dizaine d'années, les vins de pays de l'île ont obtenu l'appellation « Vin de Pays charentais - Ile d'Oléron ».

→ Continuez votre chemin sur 2,3 km, puis empruntez sur votre gauche l'impasse des Merles et tournez à droite en traversant la route. Dirigez-vous dans le village des Grissotières.

3 La réserve ornithologique

Vous passerez devant un pôle nature. Cette réserve ornithologique abrite de nombreuses espèces oiseaux en tous genres (une visite s'impose !).

→ Si vous poursuivez votre chemin sur 500 m, d'autres animaux plus insolites cette fois vous attendent (en saison).

→ Reprenez sur 200 m la piste cyclable qui vous ramène vers le centre de Dolus, puis continuez tout droit sur le chemin à travers le bois pour arriver à La Guinalière.

→ Traversez la route pour prendre la piste cyclable et continuez sur 500 m pour passer devant le site de La Cailletière.



3 Le village de La Cailletière

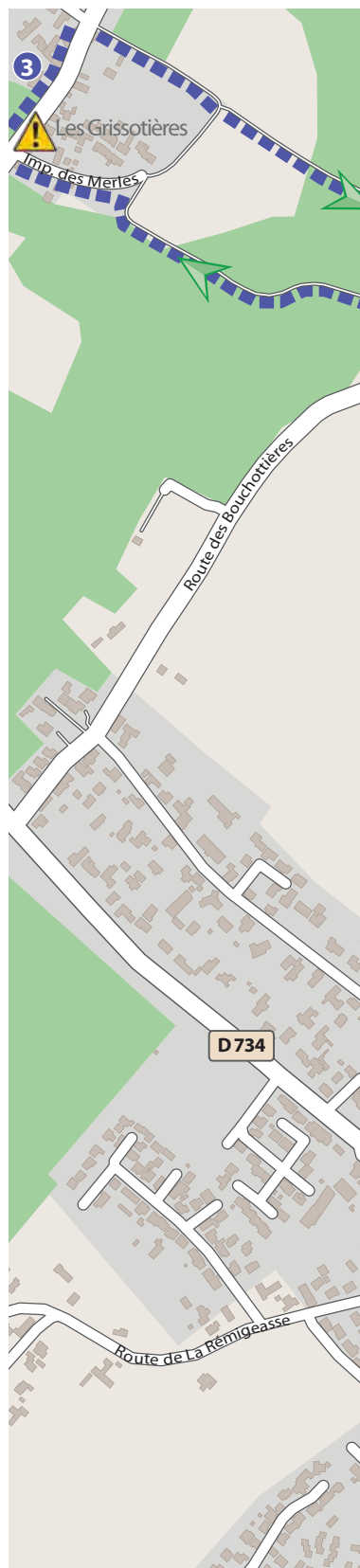
La Cailletière, aujourd'hui propriété de la commune. Au XVI^{ème} siècle, c'était une habitation seigneuriale qui, selon la description de l'époque, se composait d'une grande maison de maître à plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage, d'une habitation de bordier (laboureur) et comportait des chais, des brûleries, parcs à bestiaux et à volailles. Le dernier habitant de La Cailletière a été René Roux, maire de Dolus, jusqu'en 1962. Après être passé entre plusieurs mains, le domaine a été transformé en colonie de vacances, puis acheté par la commune en 2007. Grâce à une démarche d'échanges avec les habitants et les réseaux associatifs, cet espace reprend vie : projets culturels, jardins partagés, création artistiques.

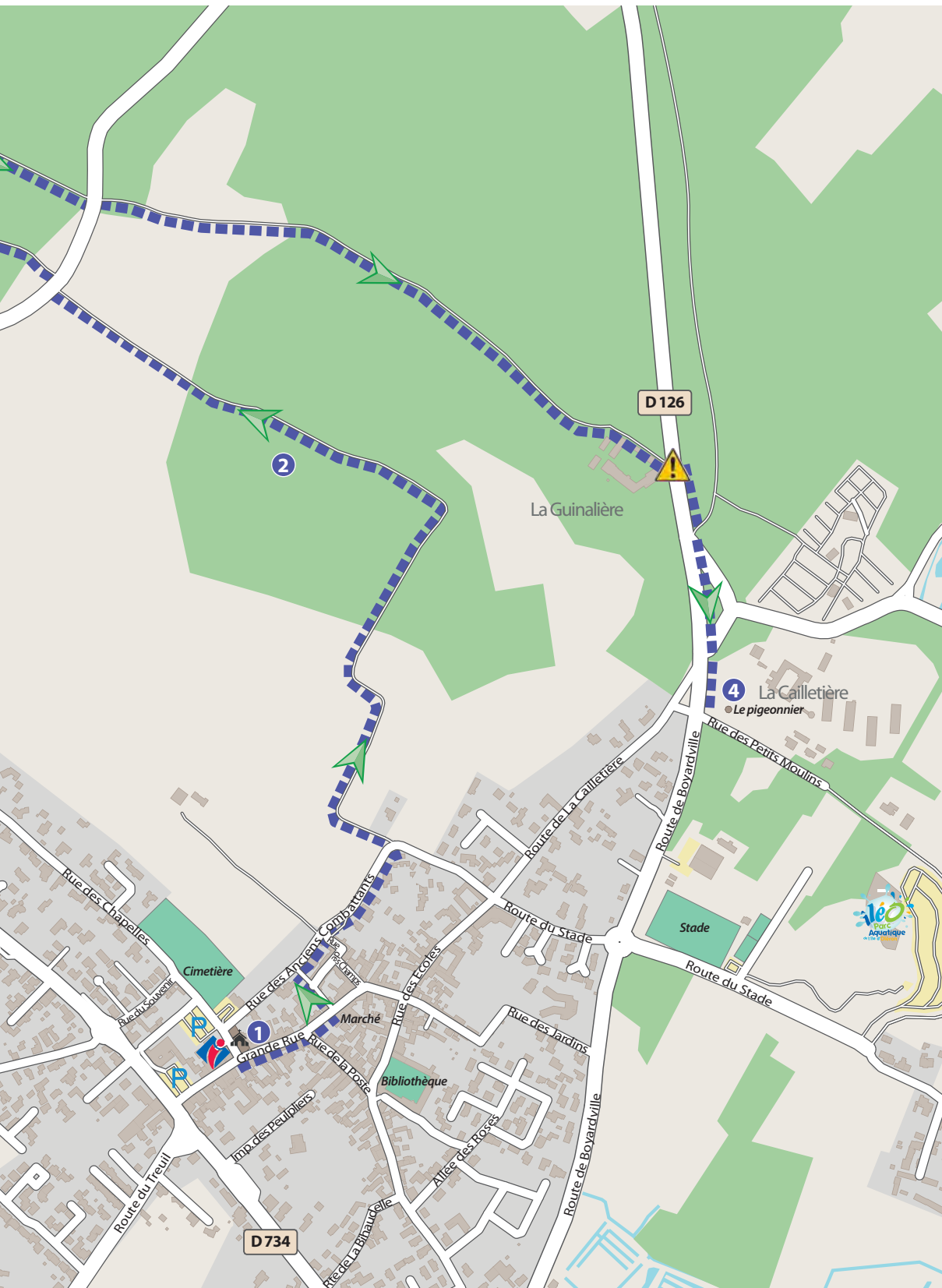
→ Si vous empruntez la rue des petits moulins, vous apercevrez le pigeonnier, autre élément remarquable du site. Pigeonnier ou « fuire » en patois saintongeais. Le corps de forme octogonale, dans sa partie inférieure, est surmonté par une tour cylindrique de faible hauteur. L'amorce de la toiture fait penser qu'elle était pointue et sans doute couverte d'ardoises. Les 1780 nichoirs ou burons correspondaient souvent à la superficie du domaine.

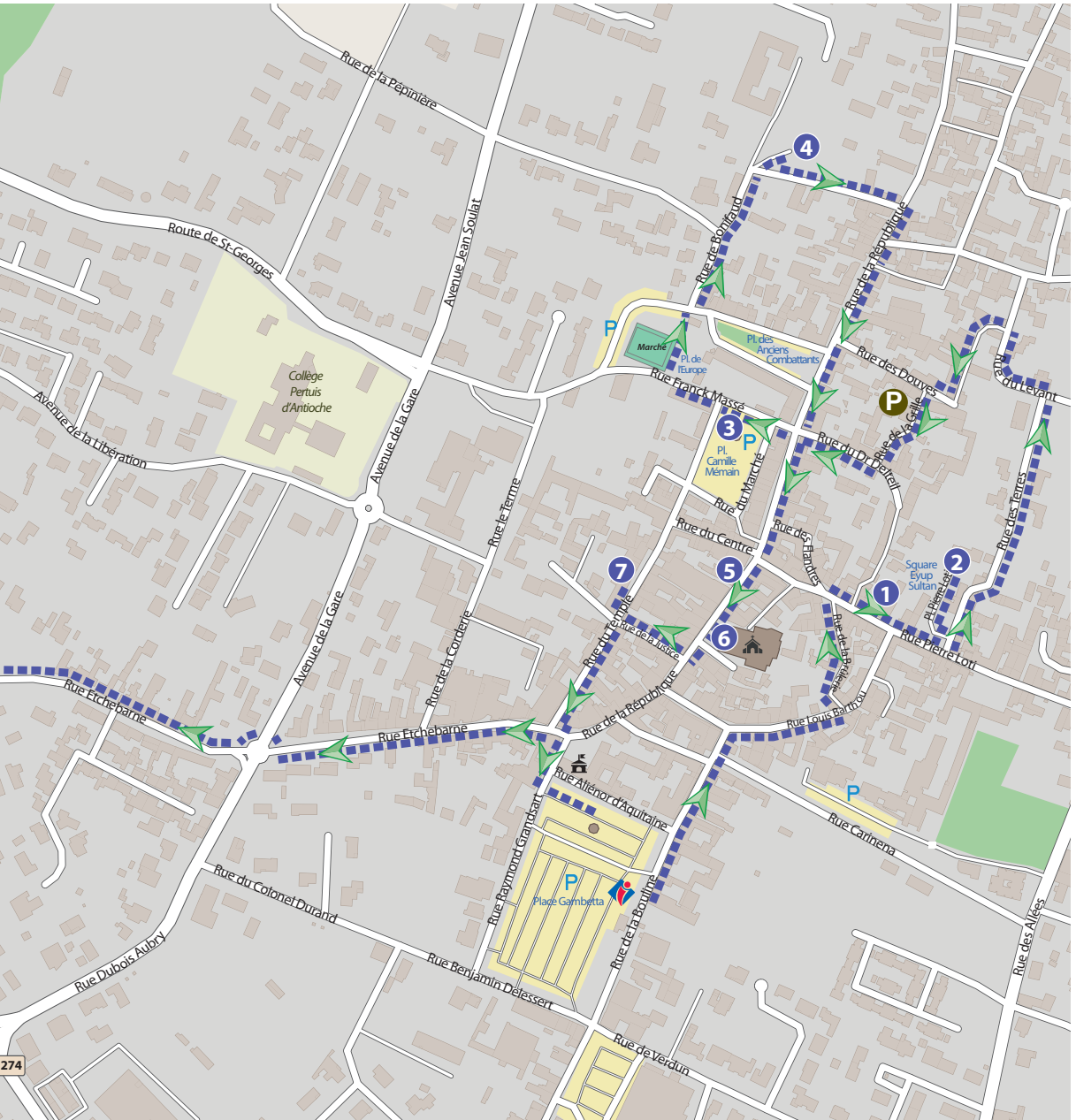


→ Avant de quitter le site, pour rejoindre le centre bourg, notez la présence d'un bosquet de chênes classés le long de la piste cyclable, dont un des sujets est particulièrement imposant et largement centenaire, a été mis en valeur à sa base par une signalétique explicative et un enclos de protection.

Fin du parcours.







“ Le chemin du SAUNIER ”

4 km (balisage jaune)

Départ et arrivée : Parking Grande Rue, Sauzelle (face à l'ancienne école)



Cette randonnée vous fera découvrir le village de Sauzelle, l'un des plus anciens bourgs de la commune (nombreux puits, escaliers extérieurs, jolies ruelles, anciennes maisons). *Son nom vient de « SAU » qui désigne le sel en vieux français, il en était la capitale dans l'île autrefois.*

Aujourd'hui grâce à l'activité de 4 jeunes sauniers qui remettent les marais en production ce village est à nouveau le plus gros site de production salicole oléronais. Vous pourrez visiter une exploitation salicole (se renseigner auprès de l'office du tourisme de Saint-Georges).

1 Les puits

Prenez à droite sur environ 80 m avant de prendre à gauche la rue de la Paix, admirez *le pavement autour des puits situés dans ce « canton »*. *Les cantons étaient des espaces collectifs très important avant l'arrivée de l'eau courante dans les maisons.*

→ Continuez jusqu'à la rue du centre prenez à droite et presque aussitôt à gauche rue des Roses trémières, traversez la rue de la Chapelle.



2 Les maisons anciennes

→ Remontez la rue des Buttes, juste après le numéro 47, remarquez sur la façade deux pierres dont une trouée.

Elles étaient autrefois utilisées pour le passage d'une perche à poisson. Le salage permettait de conserver le poisson pendant plusieurs mois mais, pour une conservation de quelques jours on utilisait un procédé original : le séchage en haut d'un mât. Avantages de cette méthode : le poisson est mieux ventilé et les mouches bleues ne volent pas à cette hauteur.

→ Revenez sur vos pas, tournez à droite rue de la Chapelle, puis à gauche, rue de l'École. Vous arrivez Grande Rue.



→ Prenez à droite sur 30 m, puis à gauche, rue de la Poterie, au numéro 74 continuez tout droit. Vous arrivez 117 rue du Gabou, tournez à droite pour rejoindre la rue de la Couarde. Prenez à gauche sur 80 m, puis à droite le chemin des Garelles sur environ 200 m. Prenez le premier chemin à gauche suivez le balisage jaune.

Ce chemin vous promènera à travers les marais en vous faisant emprunter 2 petits ponts.

3 Suivez ce balisage jusqu'à la route départementale D126 traversez la pour vous rendre sur l'exploitation.

4 L'ancien lavoir salicole

Pour le chemin du retour : retransversez la D 126, suivez le même petite route qu'à l'aller en longeant la vigne, au bout de la vigne tournez complètement à droite (épingle à cheveux) pour revenir par un autre chemin rural qui vous ramènera « rue de la Couarde ».

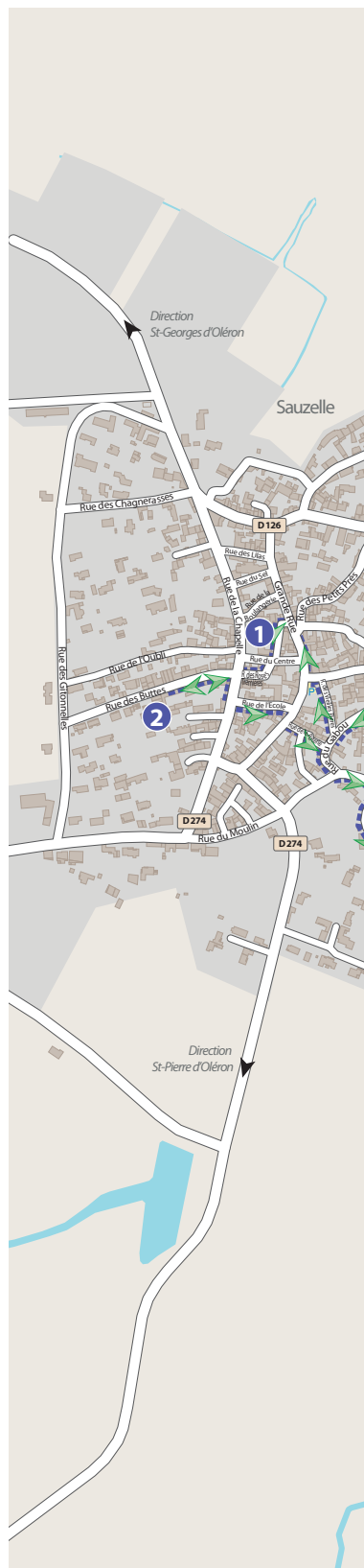
En arrivant à cette route remarquez sur votre droite une drôle de fosse maçonnée ! C'est en fait une partie d'un ancien lavoir salicole. Autrefois, il était utilisé pour rincer à l'eau douce les animaux et les charrettes ayant servi au charroi du sel. Les attelages entraient d'un côté et ressortaient en face (le mur du fond n'existait pas).

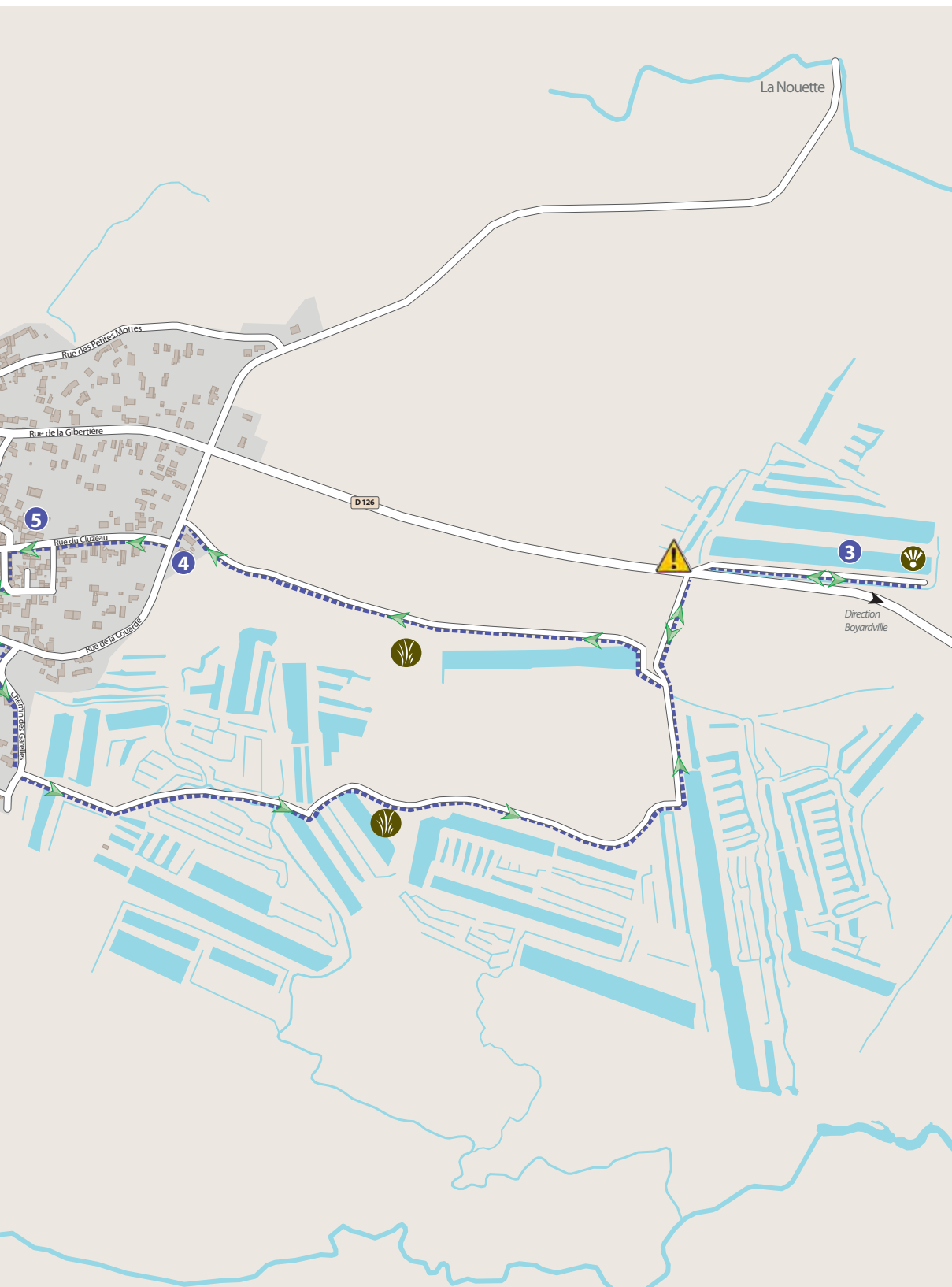


5 L'ancien chai

→ Tournez à gauche, puis à droite (après 30 m), prendre la rue du Cluzeau. Juste après le numéro 116, sur le long mur de cet ancien « chai », vous remarquerez des trous, ils étaient utilisés pour attacher les animaux de trait (bœuf, cheval).

→ Après 300 m, tournez à gauche rue du Gabou, puis 100 m après, à droite rue des Vieilles Pierres.





“ De la VIGNE à la MER ”

9,3 km (balisage bleu)

Départ et arrivée : Office de tourisme, place du Marché, Domino

1 Les vignes,

→ Prenez la route du marché direction de Chéray, puis légèrement à gauche la rue Jean Jaurès, traversez la rue Gambetta en allant 5 m à gauche.

→ Puis, à droite prenez la rue de la Résistance en direction du Nord.

→ Suivez ce chemin. Arrivé à un carrefour, tournez à gauche puis à droite en suivant un fossé. Continuez tout droit sur le chemin du renard et tournez à droite en arrivant sur la route.

▲ portion utilisée dans les 2 sens.

2 Chaucre et le four à pain

Prenez à droite, chemin de l'angle, ce chemin longe un fossé d'abord en sous-bois puis le long des vignes.

→ Arrivé à une route (ancien quai à vendange), tournez à gauche et suivez cette route jusqu'à l'entrée de Chaucre. Au carrefour, tournez à gauche. Dépassez la boulangerie et tournez à droite en suivant la rue du Vieux Chaucre. Au bout de cette rue vous trouverez le four à pain de Chaucre qui fait partie des rares fours publics encore en activité dans l'île. Une association s'occupe de l'entretien et du fonctionnement de celui-ci. Au cours de l'année des manifestations autour de la fabrication du pain sont organisées (se renseigner auprès de l'office du tourisme).

→ Revenez sur vos pas et, juste avant le numéro 108, tournez à gauche rue des Bataillers vous arrivez rue de l'école face à un puits et vous découvrirez des maisons typiques. La particularité de ces maisons est l'escalier à l'extérieur du bâtiment. Les constructions sont relativement étroites et ont souvent une grande profondeur.

→ Poursuivez cette rue jusqu'à la sortie du village (400 m), direction Les Huttes/Chassiron. Après 20 m, traversez et suivez le chemin du Corps de Garde.

3 Après 450 m, à la patte d'oie, suivez sur la gauche le chemin des Garnissellés sur 50 m. Prenez à droite le chemin côtier. Au numéro 122, suivez le chemin légèrement à droite en direction de l'océan, puis vous dépasserez la barrière en lisière de forêt pour arriver dans les dunes où en tournant à gauche vous suivrez le chemin balisé sur environ 500 m jusqu'à la rue du Petit rocher pour la remonter sur environ 200 m en direction de Chaucre.

4 La forêt domaniale

Avant la première habitation sur la droite, montez à droite le petit chemin dans la forêt domaniale, passez devant des bunkers « taggés ». Vous arrivez sur la rue du Canot de sauvetage

→ Prenez à gauche sur 50 m, traversez la route et empruntez le chemin Fond de Nige, au bout de 50 m suivez le balisage à droite (dans la forêt un sentier longe la route), puis tournez à droite « rue de l'Angle ».

La forêt domaniale est une forêt qui appartient à l'état. Les forêts du littoral jouent un rôle premier de protection des sols contre l'érosion marine, mais également contre les effets parfois dévastateurs des tempêtes. Elles ont de plus depuis peu de temps deux autres missions qui peuvent apparaître comme contradictoires : l'accueil du public, terrain de jeux, détente, oxygène et quiétude, et l'accueil d'une biodiversité aux vertus reconnues avec tout un cortège d'espèces animales et végétales souvent fragiles.

5 La plage

→ Au premier carrefour, prenez à droite (suivre le sens unique), environ 40 m après, au carrefour suivant, tournez à droite, puis à gauche au bout de 50 m chemin de la Conche aux Lièvres. Vous allez le suivre jusqu'à la plage où vous tournerez à gauche en haut de l'escalier pour emprunter le chemin qui passe dans la dune. Vous passerez devant le garage de l'ancien canot de sauvetage. Ensuite, vous descendrez sur la plage où vous cheminerez environ 300 m, puis vous remontrerez (balisage bleu) avant le premier parking. Vous suivrez le chemin le plus près de la mer sur environ 350 m en direction de l'Hôtel la Petite Plage** (grand bâtiment carré blanc). Il faut ensuite remonter la rue de l'Océan sur 50 m, tourner à gauche sur le chemin des Conches, le suivre sur environ 100 m, tourner à droite sur l'impasse des Conches et faire 50 m.

→ Montez à gauche dans la forêt jusqu'au sommet suivre le chemin de crête et redescendre (en suivant le balisage) jusqu'à retrouver la rue de l'Océan, tournez à gauche pour terminer la descente vers Domino. Fin du parcours.

→ Juste avant le bureau de tabac tournez à gauche rue Aristide Briand, passez place du Four. Continuez en face rue Pasteur, en direction du parking du marché.

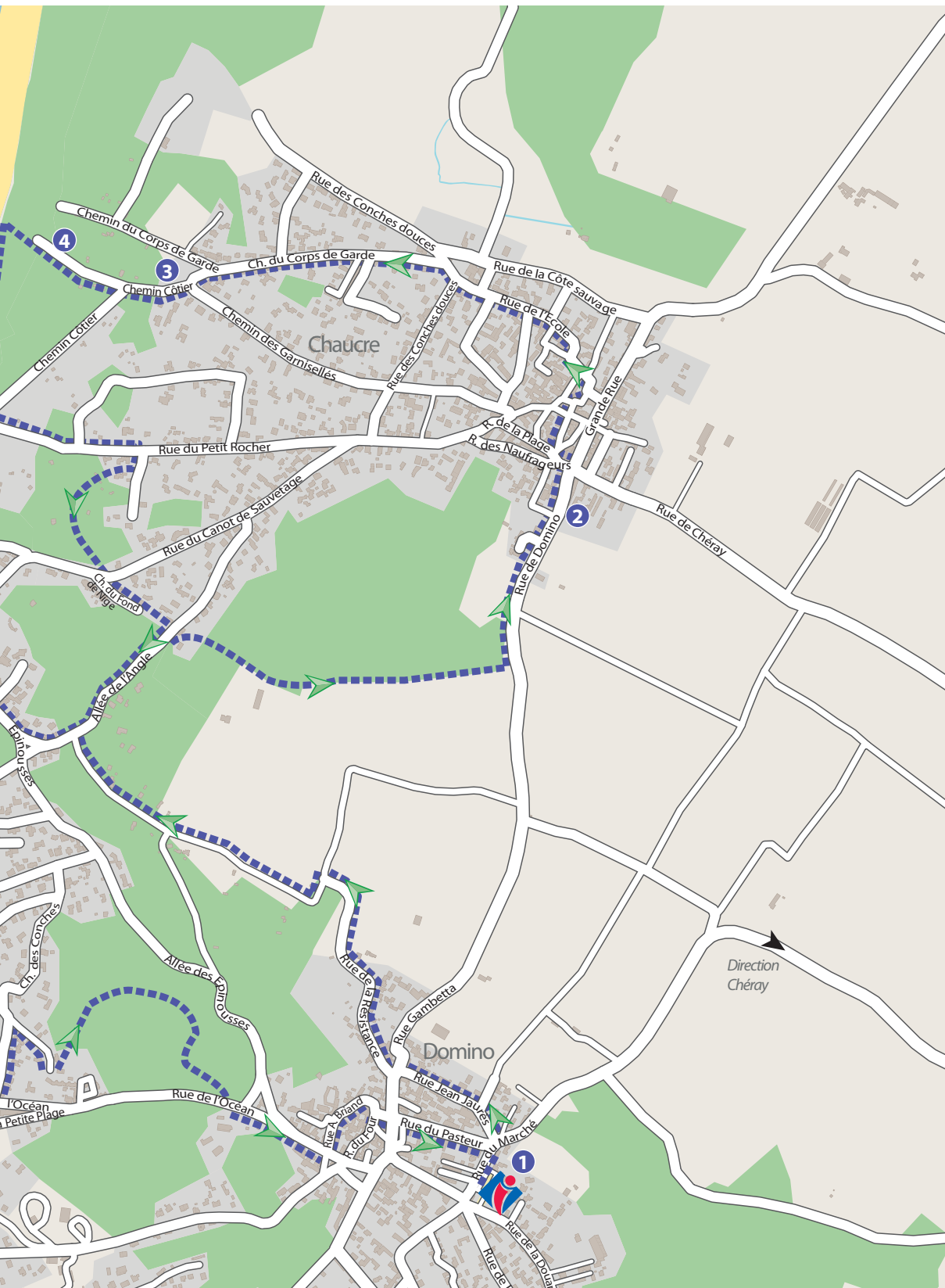
Version longue :

6 Les écluses

Si vous allez sur la plage de Domino, vous apercevrez une écluse à poisson. Entièrement réalisées par les habitants de l'île, ces écluses sont aujourd'hui gérées et entretenues par les personnes détenant un droit de pêche. Un panneau à l'entrée de la plage vous renseignera.

Fin du parcours.





“ L'HISTOIRE du village ”

2,5 km

Départ et arrivée : Office de tourisme, 20 rue des Ardillières.

1 L'ancienne gare

A une époque lointaine, La Brée et ses faubourgs dénommés « La Bray » en 1630 était un petit village appelé « Brennus » dont les habitants, les Brennais, en dialecte local « les Brennas » peuplaient cette contrée de la côte ; ils étaient pêcheurs pour la plupart et les autres viticulteurs.

Aujourd'hui La Brée compte environ 700 habitants, plus petite commune de l'île.

L'office de tourisme et le quai à vendange sont situés à la place de **l'ancienne gare**.

Avant 1900, l'île était desservie par une diligence ; par la suite elle le fut par une ligne à voie métrique concédée aux Chemins de Fer Économiques des Charentes, ligne ouverte le 25 avril 1904. Cette ligne desservait La Brée par deux allers-retours. Le parcours du Château à St-Denis demandait 1h40.

→ Direction avenue Georges Pompidou, vers la rue du Général De Gaulle

2 Le cimetière

Au carrefour, il y avait une croix, elle se trouve maintenant au cimetière de La Brée.

Lors des enterrements, le cortège s'arrêtait toujours à cette croix. Cet arrêt dans le village permettait un dernier recueillement pour les personnes qui ne pouvaient ou ne voulaient pas suivre le cortège jusqu'à l'église de Saint-Georges.

→ Rue Général De Gaulle, puis ruelle de la Cité où vous pouvez apercevoir, sur votre droite, **l'ancienne école**.

3 Gaston Robert

→ Place Gaston Robert.

En hommage au **1^{er} maire** du village, lieu du **1^{er} marché** de La Brée.

→ Rue des Boulassiers, place de Verdun.

Se trouvait le **2^{ème} marché** de La Brée et l'emplacement de la **1^{ère} mairie** de la nouvelle commune. Le village de La Brée est devenu **commune indépendante** en 1953.

4 L'hôtel La Chaudrée

→ Place Pasteur

Construit par **Paul Monteau** (grand guérisseur connu dans toute l'Europe, pour y loger ses clients. Assez vite il acquiert une certaine aisance et deviendra le « bienfaiteur » de La Brée-les-Bains.

→ Direction place Frédérique Bréau, avenue des Acacias.

→ Puis, la plage.

5 L'église

Construite en 1958, par les habitants du village, avec les pierres du « Rocher de Fer » taillées sur l'Estran. Église au style architecturale typiquement brénais, possède un orgue à tuyaux à commandes électroniques.

6 La digue

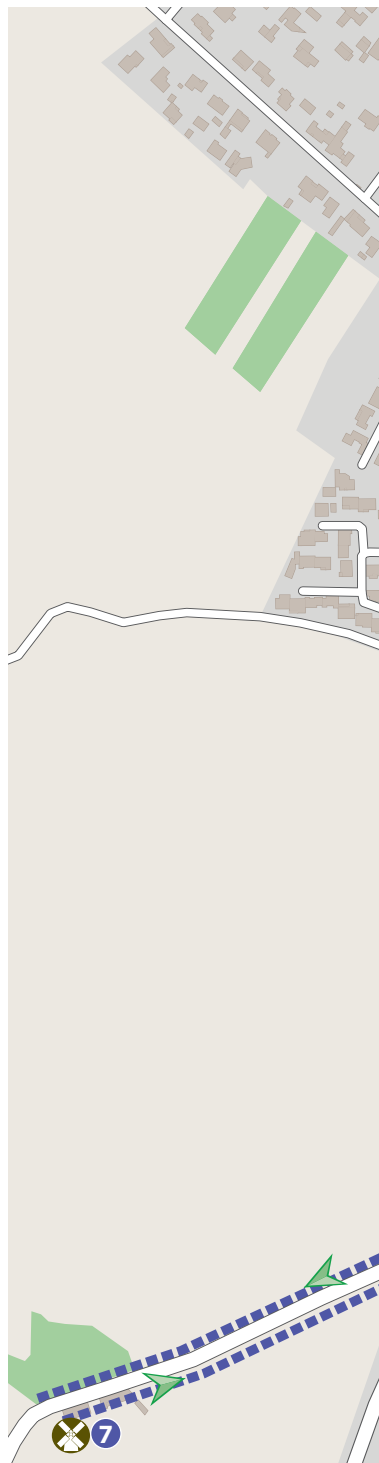
Construite par les anciens villageois en 1892, 100 m en pierre sèche. Détruite en 1894, reconstruite par la suite, fin de la construction en 1897. Derniers cyprès ayant résisté à la tempête de 1999, plantés entre 1919 et 1932, chaque habitant s'occupait de son arbre jusqu'à sa taille adulte.

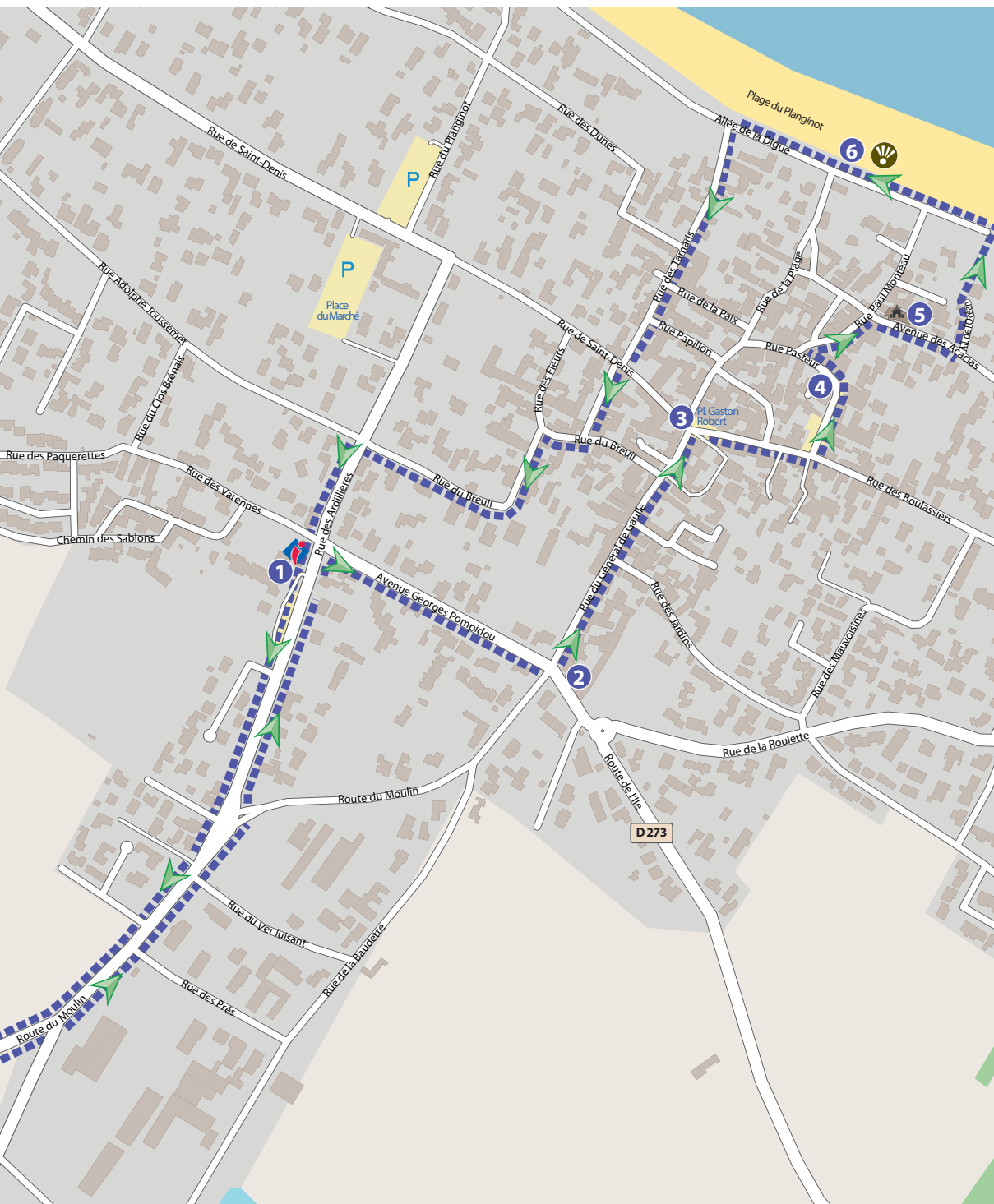
7 Le moulin

Le moulin de La Brée, un des derniers de l'île, moulin à vent du 15^{ème} siècle, construit en 1400 pendant l'occupation anglaise. Il possède toujours son mécanisme intérieur, abrité par sa calotte en tuile de châtaignier.

→ Revenez sur vos pas jusqu'à l'office de tourisme.

Fin du parcours.





“ Le circuit des **VIEUX PUIITS** ”

8,6 km



Départ et arrivée : Parking du Moulin Neuf

Pour que la vie s'installe durablement «Au bout du monde», que représente la commune de St-Denis, il fallait naturellement de l'eau douce. Par bonheur, et sans doute du fait de la nature du sol, c'est le cas de notre sous-sol, où court, à une faible profondeur, une nappe phréatique. Depuis des temps immémoriaux, les hommes ont donc creusé des puits assez caractéristiques. Ces puits publics ont ainsi été installés au centre de «cantons» locaux. Les maisons se bâtirent naturellement dans les abords immédiats de ces points d'eau, à une époque où n'existait pas de réseau délivrant l'eau douce sous pression à domicile...

23 de ces puits publics sont encore aujourd'hui en état, malgré le relatif abandon de leur usage domestique. Beaucoup ont conservé l'aspect caractéristique de leur structure : une vaste margelle de pierre, à hauteur de ceinture, avec une encoche dans la margelle pour s'approcher au plus près du seau, le plus souvent accroché à une poulie soutenue par un trépied métallique... Leur dispersion témoigne de la présence de l'eau un peu partout sous le territoire communal.

❶ Quittez le parking par la rue Ernest Maurisset en direction du centre ville, passez devant l'**église romane**, classée Monument Historique.

Prenez ensuite à gauche la rue du Couvent et découvrez **le premier puits de votre circuit situé au n°1** de la rue.

❷ Au bout de la rue du Couvent se situe le puits de la petite rue St-Nicolas, après un coup d'œil prenez sur votre droite la rue St-Nicolas.

❸ A la fin de la rue St-Nicolas sur votre droite, passez devant la boutique de la potière et prenez à gauche la rue Ballanger jusqu'au n°17.

→ Tournez à droite pour rejoindre la rue Félon jusqu'au n°6.

→ Au bout de la rue Félon, tournez à gauche dans la petite rue de la Jonction et reprenez sur votre droite la rue Ballanger jusqu'au **n°14 (demi-puits)**.

❹ A la fin de la rue Ballanger, prenez sur votre droite la rue de la Jaille, **le puits se situe face au n°6**.

❺ Prenez ensuite sur votre droite la petite rue de la Jaille, **le puits se trouve face au n°1**.

→ Maintenant allez sur votre droite par la rue de Chassiron jusqu'au n°3 de la rue Goulbenèze. Cette rue se situe sur votre gauche, après la rue St-Dominique.

❻ Poursuivez par la venelle pour découvrir **au n°6 du canton de l'Intendance** le prochain puits.

❼ Par la rue de l'Intendance rejoignez la rue de la Muse, **au n°15 et au n°6** vous trouverez ici encore deux de nos vieux puits, ainsi qu'un troisième tout proche place Veillon.

❽ Dirigez vous maintenant vers la rue de la Libération (à l'angle de la boulangerie) et prenez sur votre gauche la rue de la Ramée où vous trouverez **au n°4** un des vieux puits de St-Denis.

→ Rejoignez le parking du Moulin Neuf par la rue Ernest Maurisset en repassant devant l'église.

Version longue : A la découverte des puits de nos vieux hameaux.

❹ **A la Morelière :** Canton de St-Eutrope (le puits et sa pompe) et en face du 10 rue de St-Denis.

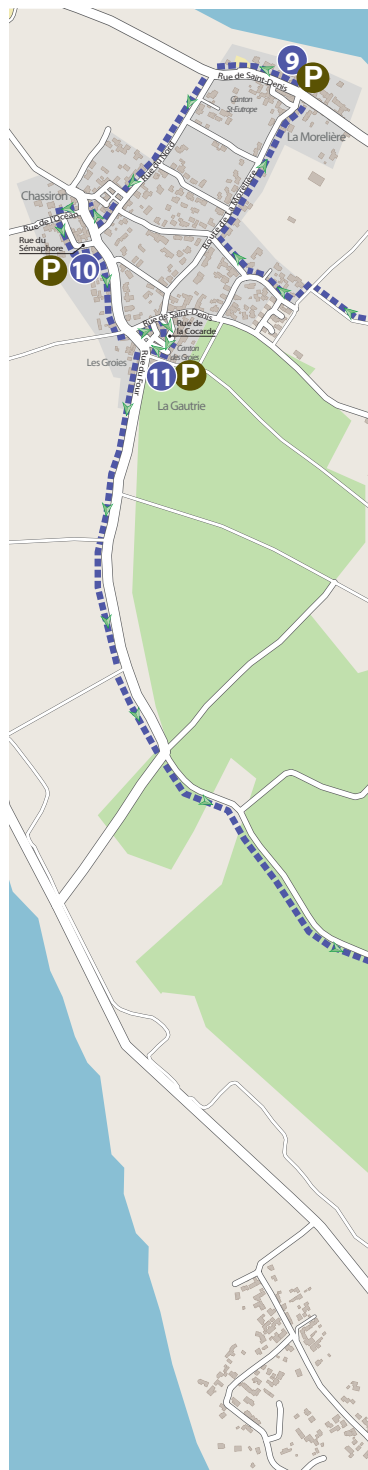
❺ **A Chassiron :** 5 rue du Sémaphore.

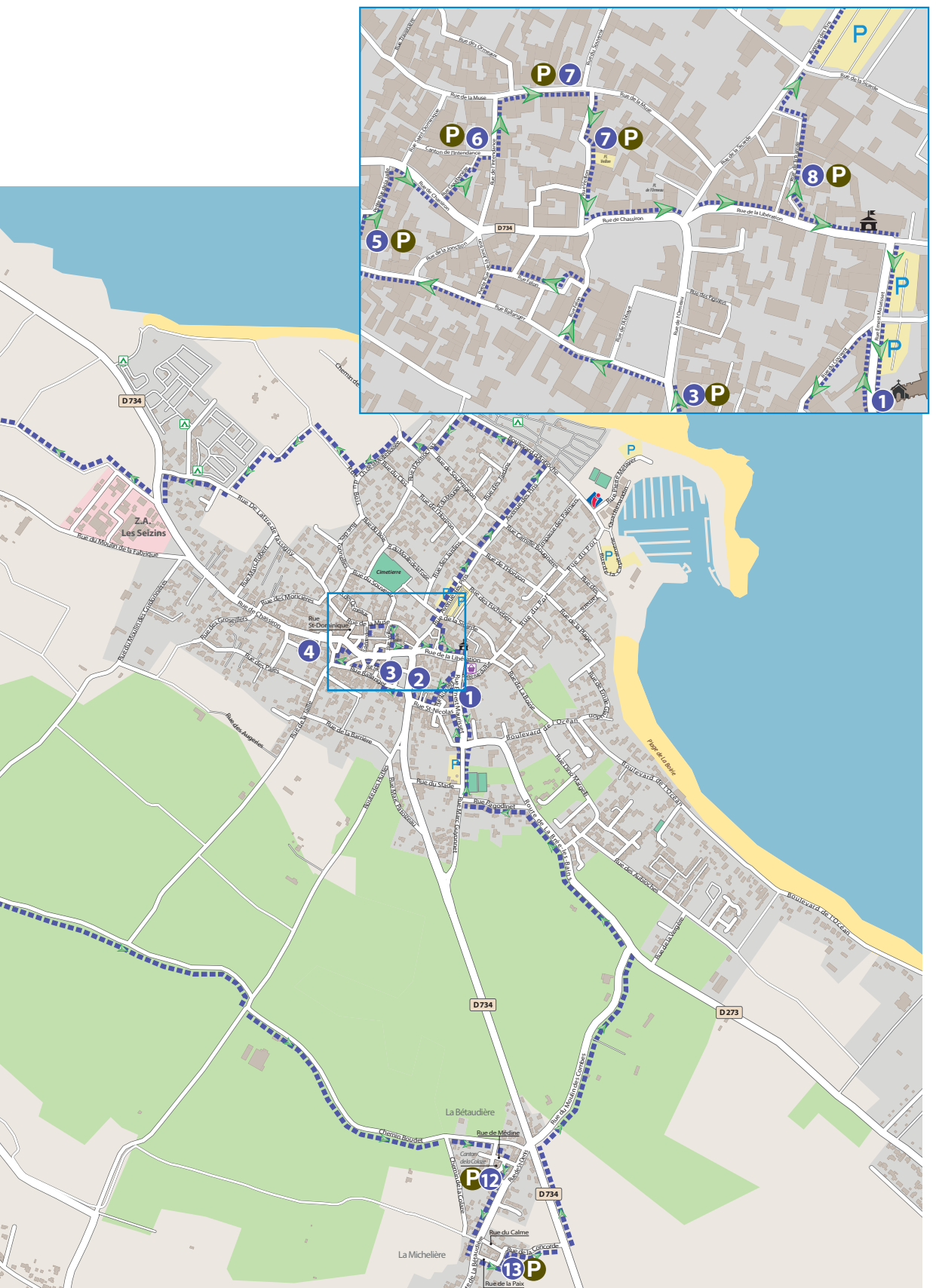
❻ **A la Gautrie :**
Canton des Groies et 9 rue de la Cocarde.

❼ **A la Bétaudière :**
5 rue de Médiéne et Canton de la Colaze.

❽ **A la Michelière :**
Place de la Concorde et 5 rue de la Paix.

Fin du parcours.





La CITADELLE 1,3 km (parcours vert)

Parcours d'orientation

Les courses d'orientation du Château d'Oléron incitent à une visite originale et ludique de notre cité.

61 bornes d'orientation avec pinces intégrées sont disposées dans la citadelle et autour de la ville close.

Ces bornes sont mises en place sur des poteaux, des murs, des supports naturels à des points remarquables et insolites.

Ce parcours d'orientation peut être effectué à pied ou en vélo en individuel, en famille, en groupe, entre amis...

Il existe 3 circuits à distances et difficultés croissantes :

Vert : 1,3 km. **Bleu** : 2,2 km. **Jaune** : 5 km.

N'hésitez pas à vous rendre à l'office de tourisme du Château d'Oléron afin de récupérer les cartes des différents parcours.

Départ et arrivée pour les 3 circuits : Parking du gymnase.

L'impressionnante citadelle du Château d'Oléron qui domine le port, ordonnée par Richelieu, construite à partir de 1630 par d'Argencourt, Clerville puis Vauban, est restée inviolée pendant trois siècles.

Différents points d'intérêt sont à découvrir pendant votre parcours :

1 Ouvrage à cornes

Réalisé entre 1688 et 1690, l'ouvrage à cornes avait une fonction essentiellement défensive en ralentissant la progression d'un assaillant au moyen d'une multitude de fossés. Les portes percées dans le talus mènent à une vaste salle souterraine voûtée longue de 100 m.



2 Demi-Lune du Bourg

L'ouvrage à cornes est précédé d'une demi-lune de protection : la demi-lune du Bourg, entièrement maçonnée, entourée de larges fossés.

3 Porte de l'avancée

4 et 5 Points de vue sur l'ouvrage à cornes

6 Douves

7 Sculpture en métal « Le Cavalier à l'étendard »



8 L'Arsenal

Anciennement à l'usage des soldats et des officiers, il est maintenant devenu la salle de spectacle et lieu d'exposition phare du Château d'Oléron.

9 Bastion de la Brèche

Dans cette salle, furent enfermés et internés les nombreux prisonniers politiques. Sous les deux salles du milieu et sur toute leur étendue, se trouvaient des citernes contenant d'immenses réserves d'eau douce nécessaires à la place assiégée.

10 Bastion St Nicolas

Lorsqu'on fit les fondations du magasin à poudres en 1780, on découvrit dans le sol des sarcophages de pierre alignés, appartenant au cimetière de l'église Saint-Nicolas ou du prieuré du même nom.

Le bastion Saint-Nicolas est le seul bastion complet, traditionnel, de la citadelle. Il est maintenant un lieu artistique qui accueille chaque année de multiples expositions.

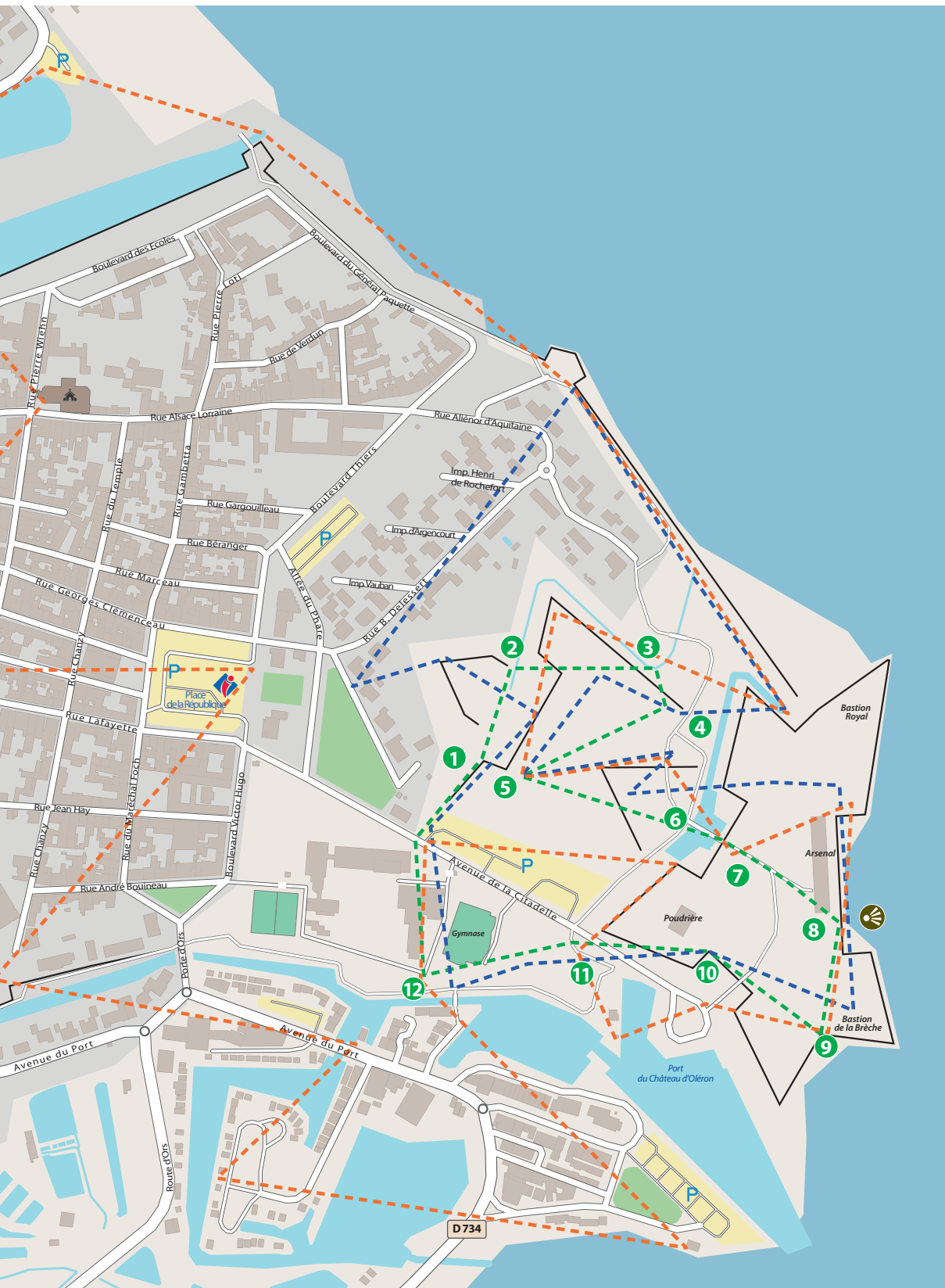


11 Ecluse à guillotine qui permettait d'alimenter les douves en eau.

12 Port Ostréicole

Situé à l'origine à l'Ouest de la porte des Pêcheurs, le port du Château d'Oléron était un simple échouage non protégé. A partir de 1790, un nouveau port est construit au sud de la citadelle dans le fossé de la contre-garde et devient dès le XIX^{ème} siècle un port ostréicole, de commerce et de passagers très actif.





Les PRÉS VALET

Parcours d'orientation

40 bornes d'orientation sont réparties sur toute la surface du parc des Prés Valet.

Venez découvrir librement ce parcours d'orientation, accessible à tous.

Une bonne lecture d'une carte et de son orientation dans l'espace alentour est requise.

Il existe deux parcours :

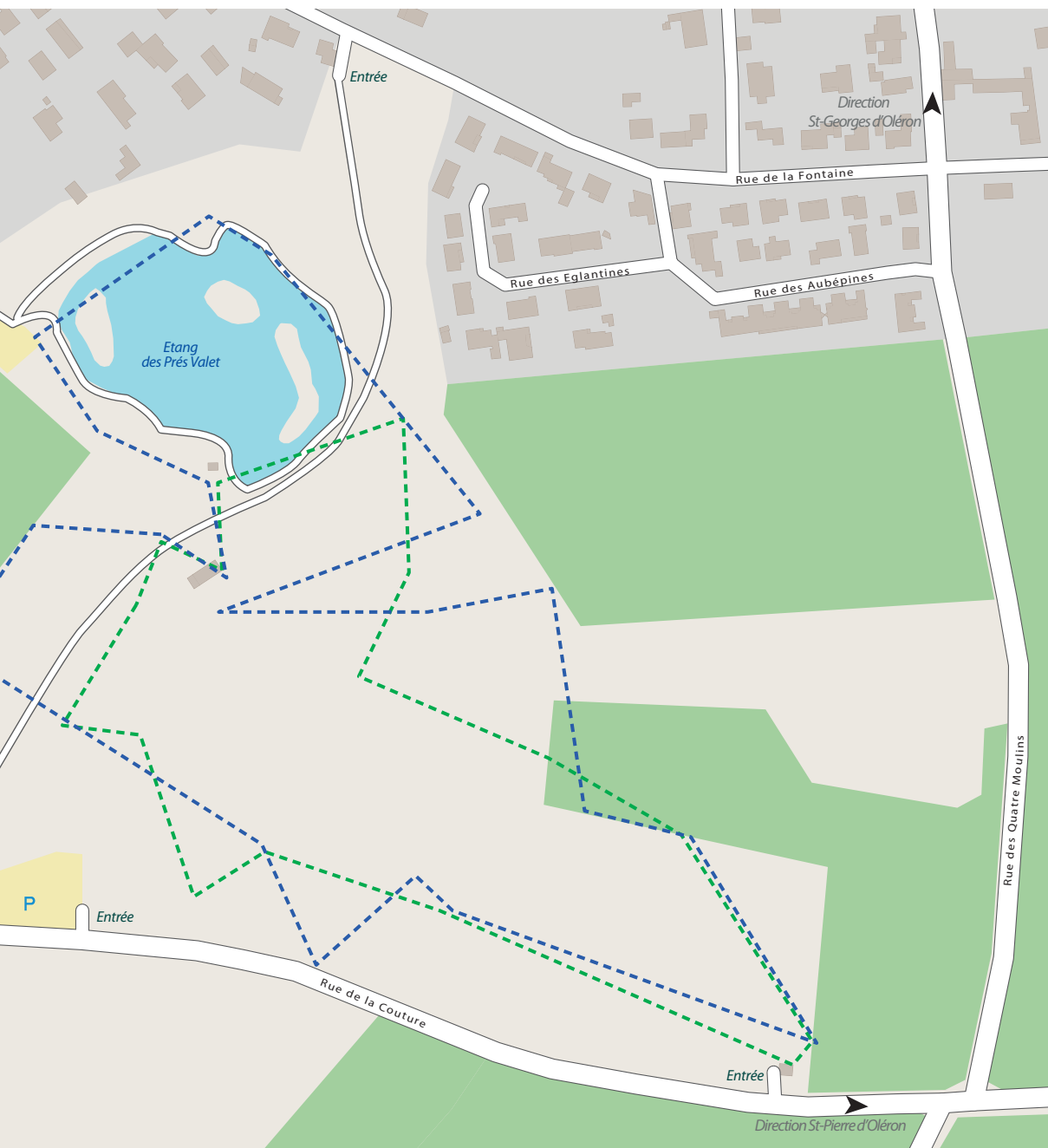
Vert : 1,1 km. **Bleu** : 1,7 km.

N'hésitez pas à vous rendre à l'office de tourisme de St-Georges d'Oléron afin de récupérer les cartes des différents parcours.



Au fil du temps, les Prés Valet sont devenus tout naturellement un lieu familier des petits et des grands. Le parc a pris de l'ampleur et les activités se multiplient. Fort de ses deux parcours de santé, d'un parcours d'orientation, d'un espace fitness, d'une aire de pique-nique, d'un arboretum, d'une tyrolienne pour les enfants, d'un espace jeux divers pour les tous petits, d'un skate parc totalement rénové, d'un city parc, d'un boulodrome pour les adultes permettant les compétitions, d'une table de ping-pong, le parc s'enorgueillit de recevoir des activités temporaires durant la saison estivale.





Balades en forêt domaniale de l'île d'Oléron

Constituée de trois massifs (Saint-Trojan-les-Bains, Domino et les Saumonards), la forêt domaniale de l'île d'Oléron est composée de 2700 hectares de dunes boisées de chênes verts et pins maritimes.

La forêt de **SAINT-TROJAN-LES-BAINS**

Elle s'étend sur trois communes et couvre 1800 hectares. Elle est aussi la plus étendue de toutes les forêts de l'île du littoral atlantique français.

Une forêt protectrice

Longue d'environ 8 km et plantée en grande partie au début du XVI^{ème} siècle, en particulier sur les massifs dunaires, cette forêt du littoral protège les maisons situées un peu plus à l'intérieur de l'île mais permet aussi de stabiliser les dunes.

Une forêt préservée et accueillante

Majoritairement peuplée de pins maritimes et de chênes verts, cette forêt offre de nombreux sentiers pédestres, équestres et un réseau de pistes cyclables, ainsi que de très agréables parcours de santé. De nombreux aménagements, comme des tables de pique-nique, sont également à votre disposition.

Les dispositifs de protection

Hébergeant un écosystème spécifique, elle bénéficie des protections réglementaires en vigueur :

- Inscription au réseau « Natura 2000 »
- Statut d'espace naturel classé
- Forêt domaniale

1 Passe des Ecosais 1 km - 0h20 (balisage bleu)

Départ : Parking des Ecosais, route du Jard, Dolus d'Oléron

2 Sentier de Trillou 1 km - 0h20 (balisage rouge)

Départ : Parking des Ecosais, route du Jard, Dolus d'Oléron

3 Sentier de La Giraudière 3,4 km - 1h00 ⚠ Sentier humide (balisage bleu)

Départ : Boulevard de la Plage, à proximité de l'allée de l'Epinette

4 Sentier des Préposés 2,8 km - 1h30 (balisage bleu)

Départ : Office de tourisme de Saint-Trojan-les-Bains

5 Sentier de l'Observatoire 3,2 km - 0h45 (balisage jaune)

Départ : Gare du train touristique

6 Passe des Bris 1,9 km - 0h30 (balisage rouge)

Départ : Centre équestre des Bris

7 Sentier de la Vigne Américaine 2,2 km - 0h40 (balisage jaune)

Départ : Croisement de l'avenue des Bris et de l'avenue Corps Franc Marin

8 Passe des Peupliers 2 km - 0h40 (balisage rouge)

Départ : Parking 30 avenue du Débarquement, Saint-Trojan-les-Bains

9 Sentier de Maumusson 4,5 km - 1h30 (balisage bleu)

Départ : Parking de Gatseau

10 Sentier vert 9 km - 3h00 (balisage vert)

Départ : Parking du Treuil

11 Sentier des Villages 2,6 km - 1h20 (balisage jaune)

Départ : Boulevard de la Plage, à proximité de l'allée de l'Epinette

Parcours Sportifs : (balisage panneaux fléchés en bois)

1 Parcours de l'Ecuissière 2,4 km

Départ : Parking passe de l'Ecuissière

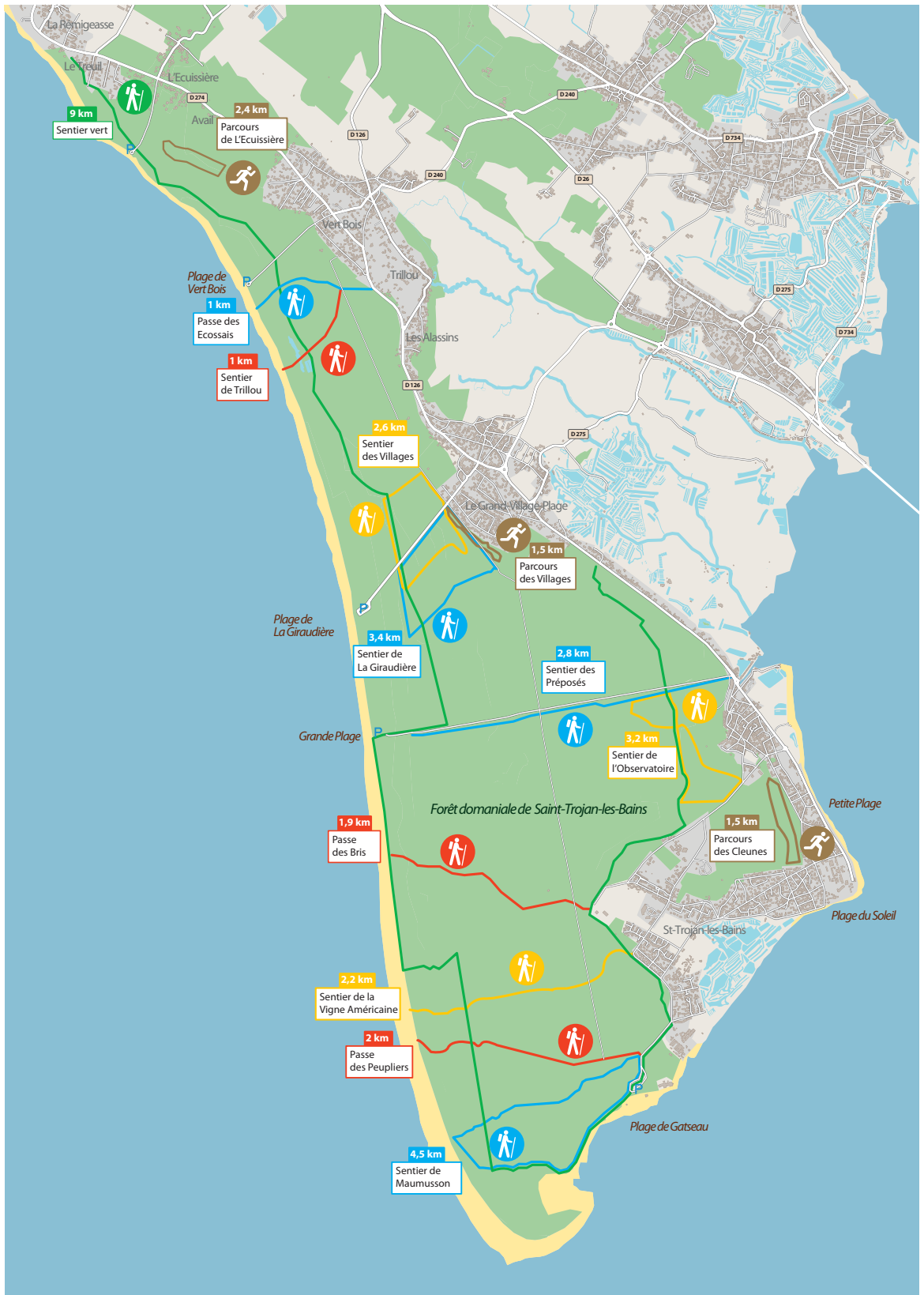
2 Parcours des Villages 1,5 km

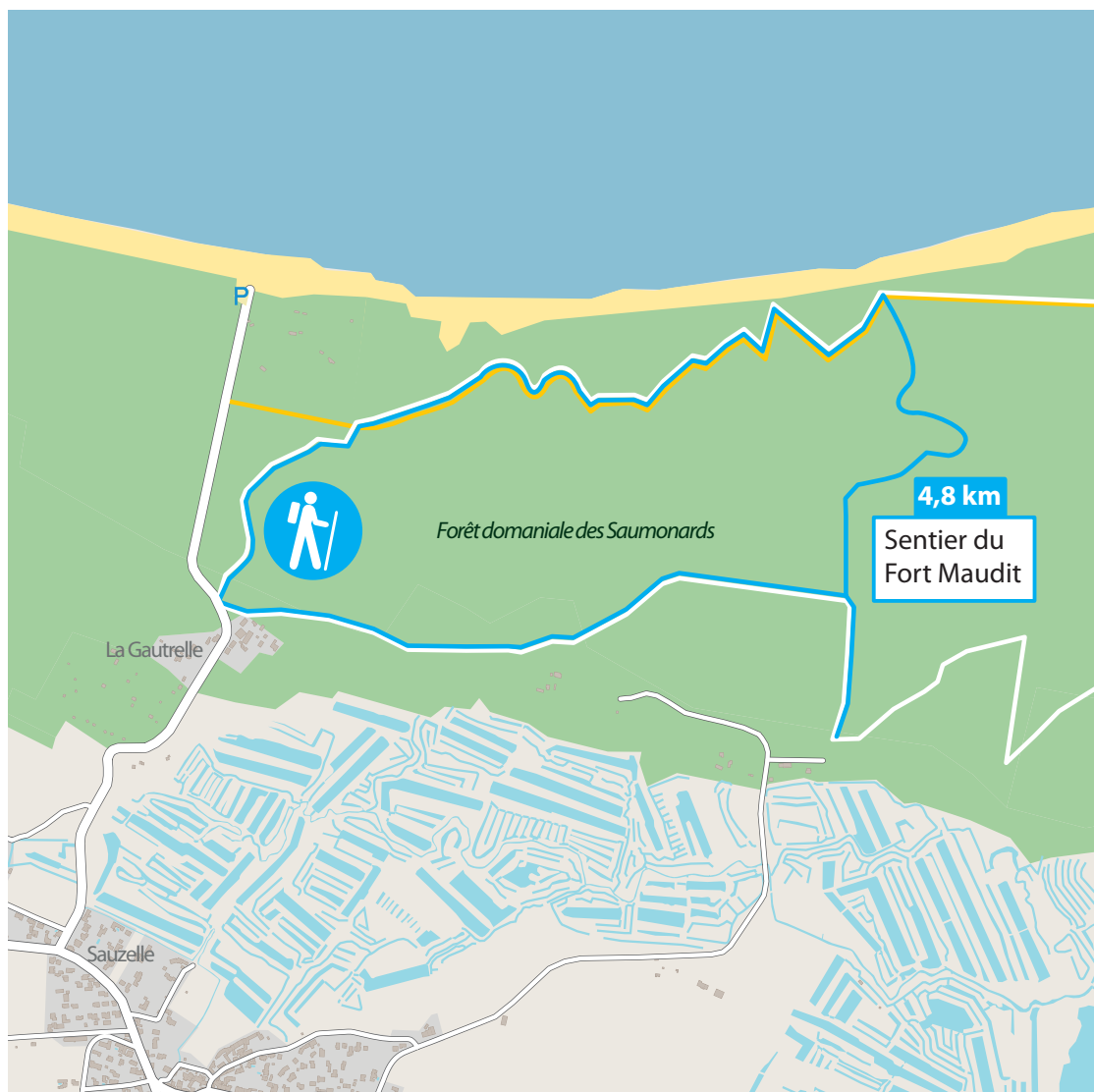
Départ : Parking de l'Epinette

3 Parcours des Cleunes 1,5 km

Départ : Parking du Tennis Club







La forêt des SAUMONARDS

Elle est à plus de 90% classée en « forêt de protection » et s'étend sur 645 hectares sur la commune de Saint-Georges d'Oléron.

Une forêt chargée d'histoire

En 1666, lors de la création du port de Rochefort, Vauban envisage de défendre les côtes des îles d'Aix et d'Oléron. En forêt domaniale des Saumonards, des forts en sable sont édifiés à partir de 1701.

Puis, la construction du célèbre Fort Boyard nécessite des structures d'appui telles le Fort de la Galissonnière, le Fort Panorama et les redoutes d'artilleries annexes, visibles près de l'aire de stationnement des Saumonards.

Les dispositifs de protection :

- Forêt domaniale
- Forêt de Protection*
- Site naturel Classé
- Site Natura 2000
- Espace remarquable au titre de la loi Littoral



* Cette réglementation permet de restaurer ou de protéger la forêt pour se prémunir et prémunir les générations à venir et les écosystèmes contre les catastrophes et les risques naturels.



1 Sentier du Fort Maudit 4,8 km - 1h20 (balisage ronds bleus)

Départ : Lieu-dit La Gautrelle

2 Sentier de la Maleconche 3,4 km - 1h00 (balisage ronds jaunes)

Départ : Route de la Plage, 500 m après La Gautrelle

Attention : sentier linéaire, prévoir le même temps pour le retour (par le même sentier, par la plage, ou si on veut s'initier à l'orientation, par quelques-uns des nombreux chemins forestiers)

3 Sentier de la Galissonniere 2,7 km - 1h00 (balisage ronds rouges)

Départ : Parking des Saumonards, au bout de la route forestière de Boyardville

4 Sentier du Fort Panorama 2,7 km - 1h00 (balisage ronds verts)

Départ : Parking de la plage de Boyardville

5 Sentier piétonnier 12,5 km (boucle) - 3h30 (balisage ronds blanc)

Départ : Lieu-dit La Gautrelle



Préparez votre itinéraire à vélo sur Marennes Oléron !

Grâce à loopi, calculez votre itinéraire à vélo ou parcourez nos circuits.
Disponible sur mobile et tablette.



L'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes (catégorie II)

Horaires d'ouverture (selon les offices de tourisme) :

Été : 9h30 - 13h & 14h - 19h du lundi au dimanche, Hiver : 10h - 12h30 & 14h30 - 17h30 du lundi au samedi

Opening hours (depending on the tourist office) :

High season : Monday to Sunday 9.30 am - 1 pm & 2 pm - 7 pm,

Low season : Monday to Saturday 10 am - 12.30 pm & 2.30pm - 5.30 pm

Tél. +33 (0)5 46 85 65 23

www.ile-oleron-marennes.com

accueil@marennes-oleron.com



LES BUREAUX D'ACCUEIL :

LE GUA (17600) - en saison

Place du Logis
05 46 23 17 28
si-legua@orange.fr



HIERS/BROUAGE (17320)

2, rue de l'Hospital
05 46 85 19 16
www.hiers-brouage-tourisme.fr
hiers-brouage-tourisme@marennes-oleron.com



MARENNES (17320)

Place Chasseloup-Laubat
05 46 85 04 36
www.tourisme-marennes.fr
marennes-tourisme@marennes-oleron.com



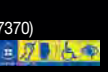
BOURCEFRANC-LE-CHAPUS (17560)

65 bis, avenue Jean Jaurès
05 46 85 07 00
www.bourcefranc-lechapus-tourisme.fr
bourcefranc-le-chapus-tourisme@marennes-oleron.com



SAINT-TROJAN-LES-BAINS (17370)

Carrefour du port
05 46 76 00 86
www.st-trojan-les-bains.fr
st-trojan-les-bains-tourisme@marennes-oleron.com



LE GRAND-VILLAGE-PLAGE (17370)

5 place des Quatre vents
05 46 47 58 00
www.legrandvillageplage.com
le-grand-village-plage-tourisme@marennes-oleron.com



LE CHATEAU D'OLERON (17480)

Place de la République
05 46 47 60 51
www.ot-chateau-oleron.fr
le-chateau-oleron-tourisme@marennes-oleron.com



DOLUS D'OLERON (17550)

Parvis Saint-André
05 46 75 32 84
www.dolus-oleron-tourisme.fr
dolus-oleron-tourisme@marennes-oleron.com



SAINT-PIERRE D'OLERON (17310)

Place Gambetta
05 46 47 11 39
www.saint-pierre-oleron-tourisme.fr
st-pierre-oleron-tourisme@marennes-oleron.com



LA COTINIÈRE (17310)

De Pâques à Septembre
Place du Marché
la-cotiniere-tourisme@marennes-oleron.com



SAINT-GEORGES D'OLERON (17190)

28 rue des Dames
05 46 76 63 75
www.saint-georges-oleron-tourisme.com
st-georges-oleron-tourisme@marennes-oleron.com



DOMINO (17190) - en saison

Place du Marché

BOYARDVILLE (17190)

De Pâques à septembre
Place du Marché

LA BREE-LES-BAINS (17840)

20 rue des Ardillières
05 46 47 96 73
www.la-bree-les-bains-tourisme.fr
la-bree-les-bains-tourisme@marennes-oleron.com



SAINT-DENIS D'OLERON (17650)

Boulevard d'Antioche
05 46 47 95 53
www.saintdenisoleron.fr
st-denis-oleron-tourisme@marennes-oleron.com

